

OFFICE DE CONSULTATION DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL HAMELIN, président
 Mme NICOLE BOILY, commissaire
 M. BRUNO BERGERON, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DU SITE NORAMPAC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 13 octobre 2010, 19 h
Bureau d'arrondissement Rosemont – Petite-Patrie
5650, rue d'Iberville, 2^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

5	SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2010	3
	MOT DU PRÉSIDENT.....	3
	<u>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES</u>	
10	 	
	CARREFOUR COMMUNAUTAIRE- M . JACQUES BROUSSEAU.....	4
	PROJET SUR LA MAIN – M. BEAUDOIN KUTUKA.....	12
	MME LIETTE BEAULIEU.....	22
	M.FRANÇOIS ABRAM.....	26
15	PROJET MONTRÉAL- M. MARC-ANDRÉ GADOURY.....	36
	RAPLIQ-MEMO-QC- MME LINDA GAUTHIER ET M. NICOLAS MESSIER.....	55
	LOGE-ACTION- M. NOËL DESLAURIERS.....	69
	ART ET CULTURE ROSEMENT-PETITE PATRIE- M. DENIS LEFEBVRE.....	72

MOT DU PRÉSIDENT

20

M. MICHEL HAMELIN, président :

25

Alors, bonsoir, Mesdames, Messieurs. Je vous souhaite la bienvenue à cette deuxième soirée d'audition de mémoires portant sur la construction, l'occupation et l'aménagement du terrain de l'ancienne usine Norampac.

30

Mon nom est Michel Hamelin et madame Louise Roy, la présidente de l'Office, m'a chargé de présider cette commission en compagnie de deux collègues commissaires, madame Nicole Boily, monsieur Bruno Bergeron; nous sommes assistés de monsieur Victor Lapalme, secrétaire de la Commission et de madame Élise Nault, analyste.

35

Permettez-moi de vous présenter les personnes ressources en appui à la présente séance. Monsieur Louis-Alexandre Cazal à la logistique, monsieur Jérémie Gagnon, technicien de son, madame Louise Philibert, sténographe et, à l'accueil, madame Brunelle Amélie Bourque et madame Delphine Dusabé.

40

Cette deuxième soirée nous permettra de continuer à entendre les opinions des citoyens et des groupes de citoyens concernant ce projet. Le déroulement de la soirée sera le même qu'hier soir. À tour de rôle et selon l'horaire établi, les participants qui se sont inscrits seront invités à présenter leur mémoire. Une période d'environ 20 minutes est allouée à chaque participant, incluant la présentation et l'échange avec les commissaires. Vous pouvez soit lire votre mémoire ou encore en faire un résumé, ce qui nous permettra peut-être un échange un peu plus long avec la Commission.

45

Je vous rappelle aussi qu'il s'agit d'exprimer votre opinion et non de critiquer celle des autres. Je rappelle également que tous les propos sont enregistrés, ils seront transcrits intégralement sur le site internet de l'Office. Alors, ce sera donc rendu public.

50 Comme hier soir, les représentants du promoteur et de l'arrondissement n'ont pas de rôle particulier à jouer, ils sont ici simplement pour entendre les remarques et les préoccupations de ceux qui viennent nous les exprimer.

55 Et, à la fin de la soirée, toute personne présente dans la salle pourra demander la parole uniquement pour rectifier des faits qui auront été portés à la connaissance de la Commission lors des exposés. Pour se prévaloir de cette possibilité, vous devez vous inscrire au bureau d'accueil à l'arrière de la salle.

60 Enfin, la Commission rappelle l'importance de maintenir le même climat serein et respectueux qui a prévalu lors des séances précédentes. À compter de demain, la Commission poursuivra ses travaux et rédigera son rapport à l'intention du conseil municipal. Le rapport fera état de vos opinions, de vos préoccupations, des constatations ainsi que de l'analyse de la Commission.

65 Alors, sans plus tarder, j'invite monsieur Jacques Brosseau du Carrefour Communautaire Montrose à s'avancer pour nous présenter son mémoire.

Bonsoir, Monsieur Brosseau.

70 **M. JACQUES BROSSEAU :**

Je ne vous ferai pas une lecture exhaustive du document, je vais juste vous le résumer. Donc, je suis Jacques Brosseau, directeur général du Carrefour Communautaire Montrose. Le Carrefour Montrose est un organisme pour aînés qui existe dans le quartier depuis plus de 25 ans. C'est un organisme qui travaille pour et avec les aînés.

75 On est un organisme qui est très impliqué au sein même de toute la communauté autant communautaire que citoyenne. Donc, nous on a déposé un mémoire parce que nous sommes un groupe qui avons été impliqué depuis longtemps au niveau des projets d'immobilisation au sein de Rosemont, entre autres pour les Habitations Nouvelles Avenues.

80 Nous sommes donc en faveur de ce projet surtout dans l'aspect évidemment
communautaire, le projet des 178 logements qui vont s'adresser particulièrement aux aînés.
Donc, nous appuyons cette démarche. Nous pensons que, évidemment, nous avons conscience
que ce type de projet a toujours un impact sur l'organisme communautaire, on le mentionne un
petit peu, parce que par les expériences antérieures, on a constaté que, effectivement,
85 l'achalandage au sein de nos groupes ont augmenté de beaucoup tant au niveau des activités
qu'au niveau des demandes de service, mais par contre, il y a aussi des éléments qui sont
favorables, c'est que les gens aussi peuvent devenir bénévoles au sein de notre organisme.
Carrefour Montrose est un organisme axé sur le bénévolat, donc, la présence des aînés est
primordiale. Dans le fond, on n'existerait pas s'ils n'étaient pas là, c'est aussi simple que ça.

90 Donc, pour nous, comme je vous dis, c'est quand même... ça a des effets, mais c'est
quand même... il y a des éléments positifs qui rendent ça. Carrefour Montrose est très impliqué
au sein de la table de Vivre et Vieillir à Rosemont qui est la Table de concertation des aînés du
quartier.

95 Je ne parle pas au nom de Vivre et Vieillir ce soir, par contre, je suis quand même
représentant au niveau de la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal pour Vivre et
Vieillir. Et c'est sûr que des projets comme ça, c'est toujours important parce qu'on sait que la
population vieillit. Quartier Rosemont est un quartier où il y a beaucoup de population aînée et le
100 taux augmente à chaque année.

On pense que c'est important que les aînés soient bien logés, c'est une des choses qui fait
en sorte que les gens par la suite peuvent mieux s'impliquer au sein de leur communauté, puis
avoir une participation sociale au sein du quartier. Donc, nous, Carrefour Montrose, nous avons,
105 comme je vous l'ai dit précédemment, été impliqué dans différents projets, soit en tant que
partenaire ou soit à titre d'appui.

Dans ce cas-ci, nous appuyons, mais nous sommes quand même en mesure de pouvoir
soutenir aussi au niveau de notre expertise parce qu'on est quand même membre encore
110 d'Habitations Nouvelles Avenues, on siège au sein du conseil d'administration, et nous pensons

que le fait, nous favorisons les OBNL, les organismes sans but lucratif au niveau des implications parce que ça permet à l'ensemble de la communauté d'être partie prenante du projet. Vivre et Vieillir à Rosemont est sensible à ça, Carrefour Montrose aussi.

115 C'est sûr que ce que nous on espère dans ce projet-là, c'est qu'il y aura des échanges au niveau de l'accès à des locaux par exemple pour rencontrer les gens pour pouvoir participer aussi, les faire participer, et ce serait comme une sorte de moyen aussi de les intégrer au sein du quartier Rosemont.

120 Nous le faisons déjà dans l'est du quartier, Carrefour Montrose le fait déjà dans le cadre d'un projet qui s'appelle le 60/60. C'est en lien avec l'OMH, l'Office municipal d'habitation de Montréal où ils nous ont accordé un local et où a lieu des activités, tant activité au niveau physique, intellectuel et à tous ces niveaux-là. Donc, nous favorisons aussi ce type d'expérience-là dans l'extrême ouest du quartier Rosemont.

125 Donc, nous, nous appuyons beaucoup, nous recommandons en fait que les Habitations Communautaires Loggia soient porteur du projet parce que c'est un groupe qui a fait, qui a prouvé son expertise au sein de différents projets, je pense au projet Préfontaine, au projet Bellechasse. Nous savons qu'avec ce groupe-là, il va y avoir possibilité d'échanges et de discuter pour le mieux-être et le bien-être des aînés du quartier, qui vont s'installer dans le quartier Rosemont.

130

C'est un peu en gros notre appui pour ce projet.

M. MICHEL HAMELIN, président :

135 Merci beaucoup. À la dernière page de votre mémoire, vous dites : « *Nous croyons par exemple qu'un accès à des salles et de l'équipement en échange de l'expertise et des connaissances des groupes communautaires pourrait être bénéfique, une expérience similaire a déjà réussi dans la zone est.* » C'est le projet 60/60 dont vous nous avez parlé?

140 **M. JACQUES BROSSEAU :**

145 C'est ce que je faisais référence. C'est que ce projet-là est un projet qui est porté par le Carrefour Montrose, mais qui est initié par la table de Vivre et Vieillir à Rosemont et c'est dans ce cadre-là, c'est l'ensemble des groupes qui siègent au sein de la table s'engage à animer ou à participer le local 60/60 et de rejoindre une population qui est souvent plus isolée. Parce que notre objectif, c'est d'aller rejoindre les gens isolés et de les faire sortir de leur logement ou de leur appartement.

150 Et donc, pour nous, ça va être l'occasion... c'est pas parce qu'on habite dans une tour que les gens ne sont pas isolés. Ça, notre expérience nous le dit, on a un agent de liaison qui fait l'expérience, donc, les gens autant dans les résidences multiples que dans un simple triplex vont parfois être isolés et c'est une façon d'inciter les gens, de les motiver à réintégrer leur place dans la communauté.

155 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Quand vous parlez d'accès à des salles ou des équipements en échange d'expertise et de connaissance, c'est...

160 **M. JACQUES BROSSEAU :**

165 En fait, c'est que par exemple l'OMH nous prête gracieusement le local; on n'a pas de location. Ça fait qu'on a une animatrice qui est sur place qui est payée, qu'on paie, mais qui va sur place pour animer les gens qui sont autour de cette zone-là.

170 Donc, on pense que les gens qui sont... non seulement qui vont habiter dans le sein du projet comme tel, mais aux alentours aussi, parce qu'on invite... non, c'est pas juste pour les gens qui vont habiter cette tour-là, mais c'est pour l'ensemble du quartier zone extrême ouest, donc, 1^{ière} avenue, 2^e avenue. Il n'y a pas vraiment de lieu pour ces gens-là, dans ce secteur-là; ils doivent se déplacer jusqu'au centre.

Actuellement, on a nos locaux dans le Centre Marcel-Lapalme et donc, c'est quand même à une bonne distance et pour des aînés parfois, c'est difficile à cause du transport de devoir se

175 déplacer. Donc, on pense que ce que la table de Vivre et Vieillir et Carrefour Montrose développe actuellement, c'est comme des points de services en fait qui ne sont pas obligés d'être permanents, mais c'est dans le sens d'avoir cet échange-là pour avoir cette possibilité de faire ça.

M. MICHEL HAMELIN, président :

180 Alors, quand vous parlez d'expertise et de connaissances, en fait, c'est ça; c'est des personnes qui vont animer les gens qui se retrouvent dans la salle?

M. JACQUES BROSSEAU :

185 Animer ou informer parce que notre objectif, c'est... on n'est pas un groupe de loisir, Vivre et Vieillir à Rosemont n'est pas un groupe de loisir, mais c'est des groupes qui informent les gens, qui forment les gens aussi également et qui les incitent par différents moyens de participer à la vie sociale du quartier.

M. MICHEL HAMELIN, président :

190 Merci.

M. BRUNO BERGERON :

195 Dans votre mémoire, vous appuyez beaucoup le 178 unités de logement à caractère communautaire, social.

M. JACQUES BROSSEAU :

200 Oui.

M. BRUNO BERGERON :

Et vous n'abordez pas la question des 125 chambres qui sont en option par exemple avec la clinique qui pourraient être éventuellement installée, la clinique dans l'entente avec l'arrondissement. Advenant le cas où il n'y aurait pas ces 125 chambres-là, ça pourrait être d'autres types d'habitation selon les modalités qui sont inscrites à l'entente.

Est-ce que pour vous, ces 125 chambres-là pour des personnes en perte d'autonomie, c'est quelque chose d'important ou si on se concentre principalement sur les personnes autonomes?

M. JACQUES BROSSEAU :

C'est sûr que la mission du Carrefour Montrose c'est de promouvoir l'autonomie maximale des gens. C'est sûr qu'on sait qu'il y a des besoins au niveau de... parce que nous, les gens à qui on s'adresse, on s'adresse à des gens qui sont souvent démunis financièrement et qui... donc, c'est de les outiller pour pouvoir être participatif dans la communauté.

Donc, c'est sûr que les 125 chambres, là je ne suis pas en mesure, je ne suis pas au courant si ça va être dans le cadre d'un système privé ou payant, donc, c'est sûr que nous en tant qu'organisme communautaire, on ne favorise pas la privatisation des services. On trouve que c'est plutôt un danger, mais nous, parce que Carrefour Montrose promouvoit aussi l'intergénérationnel, donc, le fait d'avoir des échanges aussi avec différentes générations, ça devient important aussi.

Les 125 chambres, pour nous, c'est... ça me fait rire, mais de toute façon, non, on se fie pas sur ces 125 chambres-là. On est... Vivre et Vieillir est assez imaginaire et assez créatif pour de toute façon, si éventuellement il y aurait des besoins, on est à l'écoute des citoyens, à l'écoute des aînés, citoyens du quartier et on va sûrement développer des projets. J'ai des projets dans ma tête, j'ai pas besoin du promoteur pour... et Vivre et Vieillir aussi.

M. BRUNO BERGERON :

230

Merci.

MME NICOLE BOILY :

235

Votre mission touche particulièrement les populations plus démunies. Donc, votre intérêt pour le logement social sur le site Norampac, il va y avoir aussi une résidence pour personnes âgées.

M. JACQUES BROSSEAU :

240

Oui.

MME NICOLE BOILY :

245

Est-ce que pour vous, vous considérez, vous vous préoccupez uniquement des gens qui vont être dans le logement social ou s'il y a des liens que vous pouvez établir?

M. JACQUES BROSSEAU :

250

Non, c'est l'ensemble. Nous, Montrose, on est un organisme inclusif et que je dis... on dit des populations démunies, démunies c'est pas nécessairement juste financièrement; c'est l'isolement social. C'est très large. Donc, nous on a affaire à des gens qui financièrement sont très à l'aise; la palette de gens qu'on rejoint est très très très large : on a du très très riche au très très pauvre. C'est aussi simple que ça.

255

On ne fait aucune distinction. Nous, notre objectif, c'est d'outiller les gens à être participatif dans la société. Donc, on va être sensible à l'ensemble des aînés. Au niveau de nos activités, c'est 50 ou 55 ans et plus, on rajeunit - je vais avoir 50 ans, je suis en train de m'inscrire pour mon

260 propre groupe - mais au niveau des services, c'est les 60 ans et plus qu'on rejoint, mais on ne fait aucune discrimination au niveau économique..

MME NICOLE BOILY :

265 Est-ce que vous avez pu évaluer ce que ça voulait dire comme impact pour vous dans votre organisation pour tous les services que vous pouvez offrir?

M. JACQUES BROSSEAU :

270 Exactement. C'est pour ça que quand on parle un petit peu des lieux satellites, c'est que ça nous permet justement de désengorger, je dirais notre propre... notre local principal et de pouvoir être actif à différents endroits dans le quartier en même temps et de desservir un maximum d'aînés.

275 C'est ce qui nous a donné la possibilité, on l'expérimente et c'est concluant jusqu'à maintenant. Donc, pour nous, c'est un moyen peu coûteux de pouvoir desservir encore plus de gens et de pouvoir être plus présent dans le quartier parce que les gens, ce qu'on constate souvent, c'est que les aînés ont moins tendance à se déplacer. Donc, on a compris depuis quelques années qu'il faut aller vers les aînés. Donc, on a utilisé différents projets, différents moyens pour aller rejoindre tous ces gens-là dans l'ensemble du quartier.

280 **MME NICOLE BOILY :**

Merci.

285 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Ça va? On vous remercie beaucoup, Monsieur Brosseau. J'appelle maintenant monsieur Beaudoin Kutuka de Projet sur la Main, comité des résidents. Bonsoir, Monsieur Kutuka.

M. BEAUDOIN KUTUKA :

290

Bonjour, Monsieur le président.

M. MICHEL HAMELIN, président :

295

Voulez-vous nous présenter le monsieur qui vous accompagne, s'il vous plaît?

M. BEAUDOIN KUTUKA :

300

Je commence par là. Bonjour d'abord à tout le monde. Moi, je m'appelle Beaudoin Kutuka, je suis le coordonnateur du Projet sur la Main. À ma droite, c'est monsieur Beaudet qui représente les comités de résidents.

305

Le Projet sur la Main, en fait, c'est quoi concrètement? C'est le fruit d'une longue démarche de revitalisation dans le secteur du Vieux-Rosemont. Pour rappel, il y a plus de 15 ans, les acteurs sociocommunautaires identifiaient le secteur en allant d'Iberville à l'ouest, Dandurand au nord, 2^e avenue à l'est, et Saint-Joseph au sud, ce secteur-là était identifié comme l'une des poches de pauvreté dans le quartier et c'est dans cette zone-là qu'on a le projet dont on parle ce soir.

310

Depuis ce temps, il y a eu beaucoup d'initiatives isolées pour aider les gens à sortir de l'état de pauvreté. En 2003, cinq (5) groupes du quartier se sont mis ensemble de façon coordonnée et concertée; ils ont conçu le projet qu'on appelle Projet sur la Main qui signifiait évidemment la main avec ses 5 doigts, chaque doigt représente un groupe communautaire. Le but, c'était de continuer de lutter contre la pauvreté dans ce secteur-là, de briser l'isolement et de sortir certaines familles des ghettos. Il y avait comme de la ghettoïsation qui se formait parce que les gens se sentaient exclus. Alors, ils vivaient en ghetto en quelque sorte.

315

320

On a commencé à travailler en 2003 avec le financement de la Ville qui nous appuie. Jusqu'à aujourd'hui, on continue à travailler. Le projet a mis en place un comité de résidents parce que nous on s'est dit, les activités, pour qu'il y ait un impact sur ce qu'on veut atteindre comme

objectif, il faut impliquer les citoyens, les résidents eux-mêmes, qu'ils participent à la définition des besoins et qu'ils contribuent aussi à la recherche de solutions, en participant aux activités évidemment.

325 Depuis ce temps-là, le comité des résidents s'est présenté comme la main droite du projet et joue le rôle d'interface aussi entre les résidents et les ressources du quartier.

330 Donc, comme je disais, pour mieux mener cette action-là, le comité a été mis en place et là, avant de continuer, je laisse monsieur Beudet dire un mot sur le comité parce qu'il est membre du comité, très actif au sein de cette équipe-là.

M. RENÉ BEAUDET :

Bonsoir.

335

M. MICHEL HAMELIN, président :

Bonsoir.

340

M. RENÉ BEAUDET :

Moi je suis monsieur Beudet, je réside sur Place Basile-Patenaude. J'aimerais dire un petit mot sur le comité de résidents dont je suis membre et je suis fier d'y participer.

345

Avec l'arrivée du Projet sur la Main, nous avons pris conscience de notre état de pauvreté et avons accepté de nous engager dans la recherche de solutions. Notre souci est de sortir de l'état de pauvreté et de ghettoïsation. Aujourd'hui, nous jouons le rôle d'interface entre les résidents et les ressources du quartier.

350 Nous nous réunissons une fois par mois, participons à la définition de nos propres besoins
ainsi qu'à la recherche de solutions. C'est dans ce cadre que nous considérons le projet
Norampac comme l'une des solutions à nos problèmes.

355 La Ville qui nous accompagne financièrement dans cette démarche de lutte contre la
pauvreté doit veiller à ce que nos doléances soient prises en considération par le promoteur.

Merci.

M. BEAUDOIN KUTUKA :

360 Alors, dans le contexte, comme vous le savez, de la pauvreté, il y a deux éléments qui
jouent beaucoup au niveau des résidents : il y a le problème d'accès au logement et il y a le
problème d'emploi. La plupart des gens dans la zone, on a un grand nombre de gens qui vivent
de prestation d'aide sociale qui sont dans des logements... il n'y a pas de parc de logements
365 sociaux dans le secteur.

Nous avons plus de logements privés, des fois très très mal entretenus et d'ailleurs, on est
venu à l'Arrondissement contacter les inspecteurs pour qu'on amorce une démarche forçant le
propriétaire à rendre quand même les logements dans un état acceptable.

370 Donc, ces deux éléments-là, les gens ont vu à travers le projet Norampac comme une
occasion, parce que Norampac arrive avec des logements et la création d'emplois dans la zone.
Pour les résidents, ils trouvent que le fait que Norampac est situé dans la zone de la mission de
Projet sur la Main et que le Projet sur la Main vise la lutte à la pauvreté, c'est une belle occasion
375 qu'il faut saisir au bond pour aider ces gens-là, ceux qui ont évidemment un niveau acceptable de
qualification, à se trouver de l'emploi et à se trouver du logement aussi à ce niveau-là.

Ceci étant, les résidents dans la rencontre qu'ils ont eue de préparation de ce mémoire
ont formulé quelques recommandations.

380 Les recommandations. Premièrement, ils pensent qu'en ce qui concerne le logement social, l'expérience qu'ils ont eue avec Loggia, parce que nous avons réussi à travers Loggia de faire loger certaines familles sur Bellechasse et sur Préfontaine, ils pensent que Loggia serait un bon porteur de ce volet-là de logements sociaux.

385 Ils proposent aussi que le promoteur puisse prendre quand même en compte ces doléances tel que pour les logements... d'abord pour les emplois qui seront créés, s'il y a moyen de penser quand même à ces gens qui habitent dans la zone parce qu'ils verraient très très mal les gens qui viennent de loin, qui occupent des postes là-bas alors qu'eux qui sont là, qui travaillent dans le contexte de la lutte à la pauvreté ne bénéficient pas de cette opportunité-là.

390 Tout comme pour le Centre de la Petite Enfance, les familles qui sont dans le secteur du projet pensent qu'il serait quand même inacceptable de voir que ces familles n'arrivent pas à inscrire leurs enfants et que les gens qui viennent d'ailleurs ont la possibilité, les avantages de mettre les enfants là-bas. Donc, cet élément aussi demande à ce que le promoteur puisse prendre
395 ça en compte.

Ils pensent aussi, la façon dont on fonctionne, on anime des activités pour améliorer la convivialité, augmenter le sentiment d'appartenance dans le secteur, qu'il serait idéal aussi de prévoir un local communautaire qui serait le siège du comité dans ce nouveau bâtiment. Ceci
400 permettrait aux gens de continuer la même activité d'animation dans la zone du projet parce qu'actuellement ce que nous avons comme siège, c'est un local qui nous est prêté par la SHDM. C'est un local d'habitation qu'ils pourraient récupérer un jour et là, le comité n'aura plus d'endroit où aller. Alors, ils pensent que ça, c'est une occasion si le promoteur peut penser à mettre, à garder un local qui devrait servir de local communautaire. Ça aiderait beaucoup dans l'animation
405 des activités au niveau du secteur.

Donc, les gens pensent que si vraiment on a... d'abord, la Ville qui finance le Projet sur la Main et que la même ville qui conduit aujourd'hui des consultations, si elle peut faire un effort pour pousser le promoteur à prendre ces doléances-là, ça aiderait beaucoup dans la démarche de lutte

410 à la pauvreté que les acteurs sociocommunautaires ont amorcée depuis un certain temps et qu'on continue jusqu'à aujourd'hui.

Et voilà. Merci.

415 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci.

MME NICOLE BOILY :

420

Quand vous dites le promoteur, que vous souhaitez que le promoteur puisse offrir un local communautaire, est-ce que vous pensez à ce local-là particulièrement dans l'édifice qui logera le logement social ou si vous le voyez autrement?

425

M. BEAUDOIN KUTUKA :

Ça pourrait être... en fait, l'idéal serait d'abord dans le site peu importe où on placerait le local, mais qu'il y ait un centre où les gens pourraient s'identifier, organiser des activités pour l'intérêt de tous parce que dans les activités qu'on organise, je prends un exemple, là, le 18 décembre, il y a par exemple la fête de Noël des citoyens. Il n'y a pas d'exclusion, il n'y a pas de... on ne dit pas que c'est pour telle catégorie de personnes; c'est toutes les personnes qui vivent dans le secteur qui sont invitées à participer à cette fête-là, les enfants, des femmes, des hommes, des aînés, tout le monde.

430

435

Donc, cette animation-là renforce la cohésion sociale. Nous pensons que si sur le site il y a un local qui servirait à ce genre d'activité où nous on conduirait notre animation d'activités, ça aiderait dans cette cohésion sociale, peu importe l'endroit où vous le mettez.

MME NICOLE BOILY :

440 Est-ce que ce local-là, vous pensez à un local permanent ou si c'est un local où vous en auriez l'utilisation occasionnellement?

M. BEAUDOIN KUTUKA :

445 Nous on voit un local qui serait permanent avec une salle où les gens pourraient utiliser pour d'autres activités, mettre au moins un petit coin réservé aux résidents du secteur, notre Comité de résidents.

MME NICOLE BOILY :

450 Et quand vous parlez de lien et l'importance de Norampac, du projet comme une solution à vos problèmes, c'est en particulier, vous l'avez dit, logement et puis éventuellement emploi, mais ça veut dire que vous ne couvrez pas simplement le site, mais les activités que vous feriez avec les gens qui habiteraient le site Norampac, mais aussi avec tout le reste du quartier?

455

M. BEAUDOIN KUTUKA :

460 Tout à fait. On ne veut pas que... d'ailleurs, permettez que je vous dise que le projet actuellement est en évaluation par une équipe de chercheurs de l'université de l'UQÀM. Cet après-midi, on regardait le rapport et les recommandations. Dans une des recommandations, on demande à la Ville de multiplier les partenaires pour soutenir cette action-là et qu'au lieu d'élargir la zone du projet sur le plan territorial, avec la masse qui arrive, nous on voit qu'il y a déjà une grande population qui arrive parce qu'actuellement, nous avons déjà 800 ménages dans le secteur et là, avec le projet Norampac, ça pourrait aller autour de 2 000 déjà.

465

Donc, au lieu d'élargir sur l'espace géographique, on garderait le même secteur, la même zone, mais avec un nombre qui va au-delà de ce que nous avons actuellement et là, il ne faut pas exclure ceux qui arrivent, mais il faut les accueillir.

470 On créerait cette mixité, mettre tout le monde ensemble pour garder des activités à l'intérêt
et au bénéfice de tous.

MME NICOLE BOILY :

475 Merci.

M. MICHEL HAMELIN, président :

480 Dans vos recommandations, la recommandation 3, vous dites : « *Tout comme le Centre
de la Petite Enfance, les citoyens demandent qu'une attention particulière soit accordée aux
enfants du secteur dont les parents ont des revenus modestes.* » Qu'est-ce que vous demandez à
ce niveau-là?

M. BEAUDOIN KUTUKA :

485 O.K. Comme je le disais, dans la zone où on travaille, je disais tout à l'heure que la
majorité, je peux dire deux personnes sur trois seraient prestataires d'aide sociale. Ces gens-là,
aujourd'hui, si vous faites un tour la journée sur Basile-Patenaude, le nombre d'enfants que vous
trouvez sur la rue qui ne bénéficient pas de services est très élevé. Des fois pour avoir une place
dans des garderies, ce n'est pas facile pour les familles qui sont là. Une telle occasion qui se crée
490 dans la zone du projet, si ces gens peuvent profiter, avoir la chance d'inscrire les enfants là-bas,
parce que ces gens qui ont des revenus modestes, c'est pas qu'ils ne vont pas payer, mais ils vont
payer parce que ce sont des centres qui bénéficient de subventions, donc, ce serait quand même
un bon appui à ces familles-là.

495 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

D'accord. Vous faites référence directement au Centre de la Petite Enfance?

M. BEAUDOIN KUTUKA :

500 Oui.

M. MICHEL HAMELIN, président :

505 Ce n'est pas pour d'autres projets?

M. BEAUDOIN KUTUKA :

Non, non. Là, c'est pour le Centre de la Petite Enfance, oui.

510 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Parfait.

M. BRUNO BERGERON :

515 Bonsoir. Je reviendrais avec la question par rapport aux 125 chambres. J'ai posé la question tantôt concernant les personnes qui sont en perte d'autonomie. Vous, dans le quartier, est-ce que ces populations sont bien desservies ou si le fait qu'il est proposé en option dans le projet, que ce soit une préoccupation que vous avez, les 125 chambres avec la clinique médicale
520 qui est prévue en dernière phase du projet?

M. BEAUDOIN KUTUKA :

La question, c'est quoi, s'il vous plaît?

525 **M. BRUNO BERGERON :**

Est-ce qu'il y a un besoin qui est exprimé dans le quartier par rapport à ce type de logement?

530 **M. BEAUDOIN KUTUKA :**

Ah oui.

535 **M. BRUNO BERGERON :**

À ce type de chambre?

M. BEAUDOIN KUTUKA :

540 Oui, le besoin est exprimé. Nous, l'avantage que nous avons, d'abord, le fait qu'on soit un groupe qui est encadré par des gens du quartier, donc, pour chaque besoin, nous allons chercher des ressources et là, nous avons des organismes qui s'occupent des personnes en perte d'autonomie.

545 Donc, ces gens, on les trouve dans le secteur, le besoin est bien réel et il y a des ressources qui vont les aider aussi à les accompagner dans des activités.

MME NICOLE BOILY :

550 Il y a une petite chose à la lecture de votre mémoire, une activité que vous avez eue autour du parc Pélican, il semblerait qu'il y avait des problèmes que vous avez vécus autour du parc Pélican; c'était de quelle nature?

M. BEAUDOIN KUTUKA :

555 Oui. En fait, comme je disais tout à l'heure, l'avantage c'est que les citoyens eux-mêmes lors des réunions que nous avons chaque mois, on a une réunion, ils analysent, ils identifient le problème et proposent des pistes de solutions; moi, je prends contact avec des ressources.

560 Au niveau du parc Pélican, lors d'une des réunions, il y a une femme qui était partie avec son enfant à la barbotteuse qui a constaté qu'il y avait beaucoup de fissures et quand elle est venue à la réunion, elle a posé ce problème-là. Qu'est-ce qu'on a fait? Lors de la discussion, on a dit : « Écoutez, il faut vite voir l'Arrondissement. » On est venu, on a rencontré monsieur le maire, on a parlé avec lui. Il nous dit : « Ça, c'est un problème, ça rentre dans mon plan d'action. Il faut qu'on fasse quelque chose.» Il nous a promis, il est venu nous chercher le jour du lancement des
565 travaux du parc, des rénovations plutôt, nous l'avons accompagné à l'inauguration, nous sommes allés aussi.

L'autre problème. Les citoyens sont venus nous voir pour dire qu'il y avait des
570 attroupements tardifs autour du parc et les gens avaient peur, surtout les gens qui sont sur la première avenue. En nous, ils nous voyaient comme une ressource qui pouvait apporter des solutions. Lors de la réunion, on a décidé de venir à l'Arrondissement. On est venu, on a rencontré monsieur le maire; il nous a envoyé même la lettre pour dire qu'il y a des actions qui vont être prises pour renforcer les patrouilles. On a renforcé. Un an après, moi j'ai rencontré les responsables de la police du quartier qui nous a dit que : « On travaille là-dessus. Il y a déjà
575 baisse de tension dans ce secteur. »

MME NICOLE BOILY :

Merci.

580 **M. BRUNO BERGERON :**

Dans le parc Pélican, il y a des activités qui sont, disons, de nature plutôt familiale. La venue de 1 200 logements principalement réservés à des personnes âgées, est-ce que vous pensez que ça va avoir un impact important sur le réaménagement du parc Pélican?

585

M. BEAUDOIN KUTUKA :

L'impact, moi je pense que d'abord, honnêtement la disposition... ça, c'est un point de vue personnel, je pense que ce serait bien situé le fait qu'ils sont devant le parc parce que si ces gens peuvent de temps en temps prendre de l'air frais au niveau du parc, ça a un impact sur l'état de santé aussi et l'endroit est bien positionné face au parc. Moi, je pense que l'impact sera beaucoup plus positif que négatif.

590

M. MICHEL HAMELIN, président :

595

Parfait. Merci beaucoup. J'invite maintenant madame Liette Beaulieu. Bonsoir, Madame.

MME LIETTE BEAULIEU :

600

Bonsoir, Monsieur le président, Madame et Monsieur, les commissaires, ainsi que Mesdames et Messieurs.

605

Mon nom est Liette Beaulieu. C'est la première fois que je me présente pour une assemblée comme ça. Par contre, il est certain que le sujet est Norampac et moi, je suis Liette Beaulieu faisant partie d'un groupe Loge-Action et requérante d'un logement social.

Mon intérêt se porte particulièrement sur ce projet car je me sens concernée étant donné qu'il est pour des personnes ayant 40 ans ou 50 ans et plus. Étant une personne à faible revenu et sachant qu'il y aura des logements subventionnés, Loggia m'avait déjà offert un logement à prix

610 abordable à l'ancien Hôpital Bellechasse que j'ai dû refuser car même à prix abordable, abordable
voulait dire *pas pour moi*.

615 Considérant qu'un tel projet d'une telle envergure soit accessible à des gens comme moi,
sans discrimination, pouvant demeurer dans un appartement qui serait sur le site Norampac aussi
bien que pour une personne ayant son condo.

620 Par contre, j'ai une préoccupation énorme face aux coins des rues Molson et Masson pour
y être restée un temps entre 15 heures et 19 heures et c'est un vrai casse-tête pour traverser afin
d'aller au magasin *Maxi*. Il est vrai que la Ville a prévu quelque chose pour ce coin, mais d'après
moi, une date précise devrait être annoncée, car aujourd'hui, je cours, mais je me vois mal l'hiver
traverser à la course à 70 ans, étant donné la grande distance entre la lumière des pompiers et
celle d'Iberville, et n'oublions pas que les gens arrêtent souvent à l'épicerie après le travail, qui veut
dire justement l'heure de pointe.

625 Avant de terminer, permettez-moi d'ajouter que j'appuie et donne toute ma confiance aux
Habitations Communautaires Loggia pour gérer un tel projet car ils sont près des gens.

Merci de votre attention.

630 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci beaucoup, Madame. Je pense que vous devez connaître les ressources qui
existent dans le quartier pour avoir une demande de logement abordable?

635 **MME LIETTE BEAULIEU :**

Oui.

M. MICHEL HAMELIN, président :

640 Il y a des organismes hier qui sont venus nous dire qu'ils avaient une longue liste, alors, nul doute que vous saurez vous diriger vers eux pour faire votre demande.

Vous parlez du coin Molson et Masson. Votre solution à vous, ce serait quoi sur ce coin-là?

645

MME LIETTE BEAULIEU :

Une lumière, pas un arrêt-*stop* qui flashe. Parce qu'on sait que les *stop*, la plupart des gens les font américains, donc, l'arrêt n'est pas respecté. Et aussi, si je peux me permettre, l'été quand il y a les enfants à la piscine, je crois que là aussi, c'est un problème.

650

Il n'y a pas une journée où il n'y a pas un klaxon, deux klaxons d'auto, par rapport qu'il y en a un qui voulait tourner d'un bord et de l'autre. Donc, je crois qu'il faudrait faire quelque chose avant qu'il y ait un accident déplorable.

655

MME NICOLE BOILY :

Dans le fond, il y a deux aspects. C'est que vous souhaitez, il va y en avoir effectivement des logements sociaux, donc, à des prix qui pourraient vous convenir. Maintenant, l'autre aspect que vous soulevez beaucoup, c'est l'aspect de la circulation et, par exemple, la nécessité d'avoir des feux de circulation et ce que vous venez de dire en particulier, les klaxons, c'est des difficultés du volume de circulation? Est-ce que c'est ça?

660

MME LIETTE BEAULIEU :

665

Il y a un très gros volume de circulation parce que les gens arrivent comme sur Masson, ils viennent d'Iberville, là, ils veulent tourner chez *Maxi*; la lumière est verte aux pompiers, là c'est comme chats et chiens, en plus de ceux-là qui arrivent de Molson parce qu'il y en a beaucoup qui vont couper le boulevard Saint-Joseph.

670 Donc, à cette intersection-là, il y a vraiment une grosse problématique et je crois que pour l'immeuble Norampac, avec le taux de gens qui va y habiter, ça devrait être pris en considération.

MME NICOLE BOILY :

675 Alors, votre principale recommandation, c'est qu'il y ait un feu de circulation?

MME LIETTE BEAULIEU :

Oui, Madame.

680 **MME NICOLE BOILY :**

Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous souhaiteriez par rapport à ça?

MME LIETTE BEAULIEU :

685 Par rapport à la... Il y aurait peut-être une question de synchronisme parce que quand le *truck* de pompier sort la station, le feu arrête, mais pas à Iberville. Ça fait que là... puis à Iberville, ça passe en dessous et il y a vraiment un problème à ce coin-là.

690 Donc, quand les logements vont être faits, aussi bien sociaux que condos, il va y avoir plus de véhicules d'après moi et à l'heure de pointe, ça va être problématique.

M. MICHEL HAMELIN, président :

695 On vous remercie beaucoup, Madame.

MME LIETTE BEAULIEU :

Merci, Messieurs, Dames.

700 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci d'être venue nous voir. J'invite maintenant monsieur François Abram.

705 **M. FRANÇOIS ABRAM :**

Monsieur le président, Monsieur le commissaire.

M. MICHEL HAMELIN, président :

710 Bonsoir.

M. FRANÇOIS ABRAM :

715 Bonsoir. Donc, je suis François Abram. Je m'exprime en tant qu'individu de Rosemont. J'appartiens à aucune association, rien du tout. Donc, moi je suis père de 7 enfants, o.k., donc, c'est plutôt adolescence que je vise. Des gens ont parlé des aînés, des enfants en bas âge; moi, c'est l'adolescence, c'est la fréquentation des parcs, etc., et donc, dans ma lettre, c'est plus axé vers la préservation du parc Pélican et la sécurité de la fréquentation du parc Pélican.

720 Mon point de vue, c'est pas sur savoir à qui va être alloué les différents logements, etc., c'est surtout sur l'architecture. 10 étages devant le parc Pélican, personnellement j'habite Rosemont à l'angle Joliette et Sherbrooke, o.k., et à l'angle Aylwin/Sherbrooke, il y a un immeuble de 11 étages. Quand je regarde par la fenêtre, je suis obligé de regarder en hauteur pour voir le ciel. Ben là, à mon sens, c'est ce qui va se passer. C'est qu'il va y avoir un certain kidnapping du
725 parc Pélican. En plus, c'est la partie ouest, de là vient la majorité de la lumière du jour, du soleil.

Donc, à mon avis, ça va avoir un impact prépondérant sur la fréquentation du parc et puis, il va perdre de l'intérêt. En plus, il y a la piscine à côté... Donc, c'est ça.

730 D'autre part, c'est la vue du parc vers le mont Royal. Alors, bon, là, j'ai fait référence dans ma lettre à une citation d'un rapport sur l'addition de terrains de tennis au Parc Jarry qui mentionnait déjà que la vue sur le mont Royal fait partie du patrimoine des Montréalais. Bon, ça se défend si on veut, mais c'est vrai que ça rend au parc Pélican une dimension qui disparaîtrait si on lui met un immeuble de 10 étages juste à côté.

735 Concernant aussi le parc, il y a un truc qui m'inquiète beaucoup, c'est 7 ans de travaux. 7 ans de travaux à cet endroit-là, relativement au parc, la fréquentation du parc par les jeunes, ceux qui vont à la piscine les fins de semaine, les après-midi, je pense que ça va diminuer l'attrait du parc.

740 Je suis bien conscient qu'à côté, il y a le parc Angus, ici juste en face, il y a un autre parc, il y a beaucoup de solutions de substitution pendant ces 7 années-là, mais, bon, c'est quand même quelque chose que... disons que le bâtiment à la fin des travaux ne va pas disparaître, lui, et j'espère qu'il sera bien utilisé, mais, bon, c'est quand même un bâtiment de 10 étages.

745 Ce bâtiment de 10 étages va drainer de la nouvelle circulation et ça, c'est déjà un problème comme le mentionnait madame juste avant. Moi, comme je le dis, j'habite Joliette, je viens faire mes courses à *Maxi* et c'est vrai que l'intersection Molson avec Masson est un réel problème d'autant que je ne sais pas pourquoi, mais les automobilistes sont toujours plus pressés les uns que les autres. Moi qui suis un cycliste, je me sens un petit peu comme un piéton, c'est-à-dire très vulnérable dans toute cette cohue d'automobilistes qui respectent plus ou moins les signalisations, il est vrai qu'un feu rouge réglerait beaucoup d'incertitude.

750

Et une fois de plus, 7 ans de travaux à cet endroit-là va avoir un impact prépondérant sur la circulation aussi. O.K. C'est-à-dire que les gens vont essayer de contourner, donc, créer d'autres reflux qui sont pour l'instant non maîtrisés.

755

Je lisais le rapport sur la circulation de la compagnie Cima+ et puis ils ont fait l'étude et rien qu'avec la circulation actuelle, c'est-à-dire sans prendre en compte la future circulation qui sera rajoutée, ils préconisent déjà des interventions et des aménagements très importants pour que l'ensemble soit très sécuritaire.

760

Si on rajoute, bon, on ne va pas aller jusqu'à une voiture par personne, mais là, on parle de 1 100 logements avec 1 700 personnes estimées, ce qui peut faire à peu près 900 voitures, ben, ça fait du monde et puis là, ça va sortir de façon continue la journée longue.

765

Là actuellement, la circulation, bon, je parle dans la semaine, elle est essentiellement aux heures de pointe, après les heures de pointe pour les gens qui vont faire leur épicerie à *Maxi* ou sur Masson, mais là, on parle d'une circulation permanente, c'est-à-dire des gens qui sortent et qui rentrent chez eux du matin au soir, y compris même la nuit, mais, bon, ça, le parc et les épiceries sont fermés la nuit, donc, c'est pas très grave.

770

Bon, moi, vous avez compris, c'est les 10 étages qui me font peur. Dans leur très beau rapport, très rhétorique sur la promotion du bâtiment, ils parlent d'un taux d'implantation qui est très acceptable. Le problème, c'est que le taux d'implantation, tel qu'il est calculé, c'est un taux d'implantation surfacique où on peut comparer la hauteur de la verdure, c'est-à-dire les arbres, avec la hauteur des bâtiments.

775

Typiquement, c'est le cas dans tout Montréal, dans une grosse partie de Montréal où effectivement les triplex, des fois quadruplex, rivalisent de hauteur avec la végétation. Là, on parle de 10 étages. Je pense que les proportions surfaciques ne sont plus suffisantes pour pouvoir donner une bonne évaluation du rapport verdure versus bâtiment et il faudrait un petit peu revoir ça dans le sens où... ben, ça fait un déséquilibre en faveur du bâtiment qui va encore avoir un impact toujours sur l'urbanisme et qui va être en défaveur de la verdure.

780

Et puis finalement, j'ai lu les documents qui étaient sur le *net*, il y en a peut-être d'autres auxquels je n'ai pas eu accès parce que malheureusement, j'ai eu connaissance du projet Norampac il y a trois semaines malheureusement par une circulaire que j'ai récupérée au travail de

785

790 mon épouse qui habite sur le Plateau; moi j'en n'ai pas eue. Donc, j'ai dû rédiger ça un petit peu à la va-vite, lire les documents à la va-vite. Puis dans les documents, dans le document du promoteur, il y a effectivement des espaces de commerces, mais est-ce que...il faut réfléchir à ça, est-ce qu'il y a des besoins en commerces à cet endroit-là sachant que, ben, Masson est terminée depuis... juste avant le parking de *Maxi* ? Bon, il y a *Maxi* qui fait un petit peu office d'extension, mais les épicerie, les magasins s'arrêtent vraiment à la hauteur de la caserne de pompiers.

795 Et je sais pas si la présence de 1 700 personnes dans les bâtiments du projet Norampac seront suffisants pour maintenir une activité économique et puis Dieu sait qu'il n'y a rien de plus démoralisant de voir qu'au rez-de-chaussée, ben, il y a un local sur deux qui est à louer, inoccupé, parce qu'il n'y a pas la clientèle qui est drainée jusque là. D'autant que de l'autre côté, comme le dit le projet, il y a la voie ferrée, il y a Saint-Joseph, il y a d'Iberville, ça fait des remparts. On ne peut pas s'attendre que les gens du Plateau viennent et bravent Saint-Joseph et d'Iberville pour
800 aller faire des emplettes au projet Norampac, même si c'est beau.

805 Donc, c'est ça. Comme je disais, en conclusion, mon sentiment est mitigé parce que c'est vrai que ça fait bientôt 1½ an, 2 ans que c'est en friche comme ça. C'est un petit peu désolant. Il faut effectivement qu'il y ait quelque chose qui se fasse à cette place-là, mais l'extravagance du projet tel qu'il est présenté par le promoteur, je pense que c'est démesuré. C'est démesuré d'un point de vue urbanisme.

810 Juste en aparté, j'ai fait un petit recensement des logements hauts à Rosemont. J'en ai recensé 15, 15 au-dessus de 6 étages. 6 étages, c'est quand même bas, et 15, c'est pas beaucoup. Donc, ce serait en fait le troisième, le quatrième bâtiment en hauteur incluant les logements du Village Olympique. Ce serait le quatrième étage en hauteur dans Rosemont.

815 Alors, ma question, c'est : Est-ce que c'est nécessaire d'aller aussi haut? Si c'est aussi rare, est-ce que c'est juste parce qu'il n'y a pas suffisamment d'argent ou alors, est-ce que c'est juste parce que c'est démesuré par rapport à ce que les Rosemontois attendent d'une vie à Rosemont, quoi?

C'est ça. C'est tout ce que j'ai à dire.

M. MICHEL HAMELIN, président :

820

Merci beaucoup.

M. FRANÇOIS ABRAM :

825

Je vous remercie.

M. MICHEL HAMELIN, président :

830

Merci. Je vais commencer par vous rassurer, vous pourrez trouver sur *internet* absolument tout ce qui concerne les audiences de la Commission et tout ce qui concerne ce projet-là. Toute la documentation est sur *internet*, incluant les transcriptions de nos séances du 14 septembre, d'hier et de ce soir.

M. FRANÇOIS ABRAM :

835

O.K. Non, mais je faisais référence à des études qui ont été faites au même titre que les études sur la circulation. Il y a une étude sur le bruit aussi.

M. MICHEL HAMELIN, président :

840

Toutes les études qui ont trait au projet sont sur *internet* pour l'Office.

M. FRANÇOIS ABRAM :

845

O.K.

M. MICHEL HAMELIN, président :

Dans votre mémoire, vous parlez à un moment donné : « *Il est aussi important que la végétation ne soit pas seulement interne, mais externe* » ?

850

M. FRANÇOIS ABRAM :

Oui, parce que ce que présente le projet en fait, c'est effectivement, il y a beaucoup d'arbres à l'arrière, mais du côté du parc, on quitte le parc, on traverse Molson et puis on nous explique qu'il y a 5 mètres de verdure. Je pense que c'est pas suffisant. Et je le pense d'autant plus que, par exemple, le bâtiment du Village Olympique qui fait, lui, presque 30 étages, il est très bien intégré. Simplement, il est à 35 mètres par rapport à Sherbrooke. Donc, il n'est pas massif.

855

Je suis bien conscient que sur le projet Norampac, sur le terrain, si on recule de 35 mètres, on est déjà sur d'Iberville. Il faut en prendre et en laisser, mais je pense qu'il faut au moins un espace supplémentaire pour faire écho au parc qui est de l'autre côté pour que ce soit pas une transition abrupte, parc-rue-bâtiment de 10 étages.

860

M. MICHEL HAMELIN, président :

Également dans votre section *Économie*, vous concluez en disant : « *Il serait intéressant que des études soient faites pour évaluer la viabilité du tissu de commerces envisagés et il est à noter qu'un CLSC tout neuf vient d'être érigé à l'angle Rachel et André-Laurendeau.* » J'essayais de faire le lien entre les deux phrases ?

865

870

M. FRANÇOIS ABRAM :

Oui, comme je vous dis, j'ai eu le truc il y a trois semaines et puis je me suis un petit peu *rushé* dans ma rédaction d'autant que c'est, comme madame, la première fois que j'assiste et que je participe à une telle réunion.

875

Non, effectivement, d'un point de vue économique, il n'y a pas de lien. C'est surtout pour savoir : Est-ce que ça va pas être trop d'avoir... Le CLSC à pied, il est peut-être à 10 minutes, quoi, 10 minutes du site Norampac. Donc, est-ce que ça va pas être une surabondance de services de santé?

880

M. MICHEL HAMELIN, président :

Ah, vous faites allusion à la clinique à ce moment-là?

885

M. FRANÇOIS ABRAM :

Oui, c'est ça, c'est ça. C'est ça. Est-ce qu'il ne va pas y avoir abondance, surabondance de services de santé?

890

M. MICHEL HAMELIN, président :

D'accord.

895

M. FRANÇOIS ABRAM :

C'est une question que je me pose. Parce que la clinique était, avant, elle était en plein milieu de Rosemont. Je trouvais que c'était plus sa place, mais là, elle est en périphérie et puis cette nouvelle clinique est aussi en périphérie de Rosemont.

900

Bon. C'était une question que je me posais. Bon. C'est clair que quelque part, mon message, c'est dire, bon, d'une part effectivement, je trouve que le bâtiment est démesuré. D'autre part, il faut aussi allouer les choses, l'espace habitable de façon intelligente dans le sens où s'il n'y a pas besoin de commerces à cet endroit-là parce qu'il n'y aura aucune prospérité économique, ben, autant utiliser cet espace pour continuer à faire profiter les habitants d'habitation ou de salle de réunion ou de... Je pense qu'il y a des demandeurs là-dedans.

905

Bon, c'est pour essayer d'optimiser aussi l'utilisation de l'espace, quoi.

M. BRUNO BERGERON :

910

Bonsoir, Monsieur. Outre le recul par rapport à la rue Molson, votre recommandation quant au nombre d'étages, ce serait combien?

M. FRANÇOIS ABRAM :

915

C'est difficile à dire. Moi, en face de chez moi, j'ai un bâtiment de 12 étages. C'est vraiment trop haut. 10 étages, bon, ça s'évalue mal parce qu'il faut vraiment que ce soit là pour qu'on puisse l'évaluer.

920

J'ai regardé sur le parc, il y a sur la rue Rosemont à gauche de Papineau, à l'ouest de Papineau, il y a un nouveau bâtiment qui s'est construit et il fait 4 étages. Bon, lui, 4 étages, il n'entrave pas l'éclairage naturel, mais bon, j'admets que c'est un petit peu bas 4 étages pour les besoins qu'il y a.

925

Je pense qu'entre 6, 7, 6, 7 étages, ça pourrait être correct. Alors, peut-être que ça nécessite juste, c'est un bien grand mot parce que je pense qu'il y a des architectes qui ne seraient pas très contents de mes propos, mais cette espèce de montée depuis la rue d'Iberville jusqu'à Molson, architecturalement c'est probablement très beau, ça fera certainement quelque chose de très propre, mais c'est en défaveur de l'éclairage sur le parc.

930

Si on peut rééquilibrer, c'est-à-dire que les étages qu'on perd devant, on les monte derrière, on perd moins de logements, mais on favorise quand même l'éclairage naturel vers le parc.

935

En plus, il y a une deuxième chose, c'est que je suis allé me balader sur le parc il y a 2, 3 jours, et puis en fait, la montagne, on la voit, on la voit essentiellement du côté sud. Donc, on peut, c'est une de mes autres recommandations, ce serait de mettre aussi un peu plus d'espace vis-à-vis de Saint-Joseph, donc, remonter un peu plus les bâtiments vers le nord de telle sorte que

même si on rend pas complètement la visibilité sur le mont Royal, qu'elle soit quand même ménagée. Donc, c'est ça.

940 **M. BRUNO BERGERON :**

Merci beaucoup.

945 **MME NICOLE BOILY :**

Vous aussi, vous avez touché le problème de la circulation ; est-ce que vous avez des solutions à proposer?

950 **M. FRANÇOIS ABRAM :**

Non, c'est trop utopique. En fait, moi j'avais comme sentiment avant de prendre connaissance du projet, j'avais comme sentiment que la municipalité pourrait réquisitionner le terrain Norampac, faire une prolongation du parc Pélican, o.k., couper Molson à la circulation bord à bord, mais...

955 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Ça réglerait le problème.

960 **M. FRANÇOIS ABRAM :**

Ouvrir quand même des voies cyclables, mais je pense que là, on ne va pas aller jusque là. Non, non, je n'ai pas de recommandation, je ne suis pas urbaniste, je ne suis pas...

965 **MME NICOLE BOILY :**

Mais à titre de citoyen, vous auriez pu avoir des propositions.

M. FRANÇOIS ABRAM :

970 C'est toujours... enfin, c'est toujours embêtant parce que l'idéal, ce serait d'avoir une voie qui tourne, deux voies qui vont tout droit, une voie qui tourne à droite sur Molson vers le sud, une voie qui tourne à gauche, la même chose en face, mais là, ça fait un tissu de circulation.

En plus, on rajoute les vélos là-dessus, donc, on en empile du goudron et puis c'est vraiment pas dans les... Ça fait pas des belles choses de toute façon et puis c'est irréalisable. Il n'y a pas
975 suffisamment d'espace.

Non, je n'ai pas de solution. Ma seule recommandation là-dedans, ce serait qu'il y ait plus de présence policière pour verbaliser les gens, mais pas de façon aléatoire comme ça : Un jour, je te prends là, *tac*, ça y est, tu payes ton ticket et puis par contre, tu peux continuer à l'année longue
980 à faire la même chose. Donc, c'est un petit peu... je dirais plus de présence policière sur les routes, ça ferait pas de mal, mais, bon, c'est pas le lieu et l'endroit pour le demander.

M. MICHEL HAMELIN, président :

985 Merci beaucoup, Monsieur Abram.

M. FRANÇOIS ABRAM :

Je vous en prie. Merci.
990

M. MICHEL HAMELIN, président :

Alors, à ce moment, il était prévu que nous ayons une pause de 15 minutes à 20 heures
30. Je m'aperçois qu'il est 20 heures et il y a un groupe qui doit passer à 21 heures et 25, le
995 groupe RAPLIQ et ces gens-là ont un transport adapté un petit peu plus tard.

Si tout le monde était d'accord, je proposerais qu'on entende RAPLIQ tout de suite. Est-ce que votre collègue est arrivé? Non? D'accord. Alors, on va prendre notre pause immédiatement et ensuite, on continue.

1000

SUSPENSION... REPRISE

M. MICHEL HAMELIN, président :

1005

Alors, la Commission reprend son audience et nous accueillons monsieur Marc-André Gadoury au nom de Projet Montréal avec les personnes qui vous accompagnent. Si vous voulez nous les présenter, s'il vous plaît.

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

1010

À ma droite, Sylvain Ouellette, attaché politique; Étienne Coutu, attaché politique au cabinet de la deuxième opposition à l'Hôtel de Ville.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1015

Parfait. Bonsoir, Messieurs. La parole est à vous.

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

1020

Merci, Monsieur le président, Madame, Monsieur les commissaires, analystes. En fait, l'idée du mémoire qu'on dépose aujourd'hui pour permettre une bonification du projet; si vous aviez besoin d'un terme marketing, la certification LEED qui est visée présentement, c'est une certification LEED-argent. Les modifications qu'on propose à l'aide de notre mémoire pourraient permettre de faire passer la certification de LEED-argent à LEED-or qu'on trouve plus appropriée pour la clientèle visée par le projet. Donc, c'est les améliorations proposées.

1025

Si on regarde ici, vous avez la totale des trois pistes de solution : Le potentiel d'autoproduction d'énergie, l'accès à la vélo-route, puis le plus bas ici, ce qui est en fait le prolongement de la vélo-route. Donc, c'est les trois pistes de bonification.

1030

Ce que vous voyez dans le bas bas bas en rouge, intersection à problème, on va s'attaquer un peu... ben, on l'a vu ensemble parmi les séances, puis on va regarder un peu des pistes de solutions qu'on peut proposer. Donc, c'est les trois pistes de bonifications. Autour de la vélo-route, s'occuper des intersections, puis tout ce qui est système d'énergie communautaire, autoproduction aussi.

1035

Je vais commencer par regarder la vélo-route. Ici, on a un plan de la vélo-route. Vous voyez, on rejoint la Rive-Nord en passant par Laval, puis le chemin qui suit à Montréal permet de relier Rivière-des-Prairies au fleuve. La vélo-route se veut pas nécessairement une piste de voyageur qui a du pendulaire, le matin au bureau, soir à la maison; ça se veut aussi un peu plus villégiature si on veut.

1040

Si on regarde dans le détail des pistes cyclables à Montréal, vous remarquez dans le centre ce qui est beaucoup plus large, l'autoroute Métropolitain du vélo...

1045

M. MICHEL HAMELIN, président :

Oui, parce que là, je trouvais qu'on était dans le mauvais sens.

1050

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

Ben oui, excusez, la Décarie du vélo. En fait, c'est vraiment, c'est l'idéal. C'est une ségrégation totale du cycliste vis-à-vis des voies de l'auto ou du camion. Donc, on est en site propre, il n'y a pas d'intersections, on réduit vraiment les dangers. Imaginez une famille qui veut aller faire un tour de vélo, c'est plutôt ça qu'une bande cyclable. Dans le Plan de transport, c'est vraiment ce qui est proposé, qu'on puisse aller d'une rive à l'autre dans une piste qui est

1055

ségrégulée. On regarde plus à propos près de notre site, donc il y a une partie qui est là présente maintenant qui va de Masson jusqu'à environ le *Home Dépôt* à Parc, plus ou moins.

1060 Donc, notre site fait partie à la limite sud de ce qui est proposé dans le Plan de transport pour cette vélo-route. Si on regarde encore plus spécifiquement, ce qui est disponible présentement, vous avez les... ben, il y a des chaussées désignées premièrement, il y a des bandes cyclables, il y a des pistes cyclables et il y a des sentiers polyvalents. En parlant un peu d'une promenade en famille, je vous ai expliqué les avantages de la piste cyclable.

1065 Présentement, le lien cyclable est possible, mais en passant par une bande cyclable. Donc, on va rejoindre, c'est ça, la rue Molson qui nous permet d'aller rejoindre Rachel. Il y a un petit lien manquant en haut ici; depuis, on a appris qu'il y avait, par le site, le service de la ville-centre, il y allait avoir un travail qui allait être fait pour permettre de relier la fin de la vélo-route à Masson, puis la bande cyclable, c'est important, rue Molson.

1070 Donc, le site plus près. Voyons ici la voie principale du CP, donc les deux voies principales vraiment, la desserte sud qui est encore utilisée, la desserte nord qui jusqu'à maintenant reliait encore le site Norampac si vous regardez à la droite complètement, mais tout ce qui est à la gauche n'est plus utilisé. C'est dans l'empreinte de cette desserte nord qu'on a réussi à faire la vélo-route qu'on voit se finir là, puis là on se dit, ben voyons! quelle belle opportunité plutôt que d'aller chercher la bande cyclable sur Molson, c'est mieux que rien quand même, de rester en site propre, en ségrégation.

1075 C'est certain que si on regarde juste le site, l'impact du site fait, en enlevant la desserte ferroviaire, on réussit en fait à pouvoir connecter plus facilement la vélo-route, les bandes cyclables. C'est un peu l'espoir qui est donné dans la première optique.

1080 C'est certain que si on regarde juste le site, l'impact du site fait, en enlevant la desserte ferroviaire, on réussit en fait à pouvoir connecter plus facilement la vélo-route, les bandes cyclables. C'est un peu l'espoir qui est donné dans la première optique.

1085 Si on regarde dans le détail encore, la dernière fois, le plus spécifiquement possible, il existe sur le terrain une servitude qu'on voit ici détaillée qui permet à la Ville d'aller finalement entretenir le viaduc Masson/Iberville. Cette servitude qui est de 8 mètres, un peu moins large en certains endroits, c'est vraiment le nœud par rapport au site où on peut intervenir. Donc, dans la

servitude, vous voyez bien qu'on parle d'accès au site pour l'entretien; il pourrait facilement être ajouté piste cyclable.

1090

Donc, la recommandation 1 qui est faite, c'est que la Ville utilise la servitude réelle et perpétuelle sur la mince bande de 8 mètres à la limite sud du terrain le long du boulevard Saint-Joseph pour y ériger un accès à vélo et une rangée d'arbres entre le parc Pélican et la vélo-route. Pour se faire, bon, j'irai pas dans les détails, mais vous voyez bien que l'idée, c'est de rajouter à cette servitude l'utilisation qu'on veut, qu'on pourrait, qu'on voudrait en faire idéalement.

1095

Donc, c'est vraiment... Ici, on revient un peu plus gros. Donc, on a la voie principale du CP, les embranchements. Le seul embranchement qui restait sur la desserte nord, celui qu'on voit là, de Norampac, maintenant le prochain embranchement qui est utilisé encore maintenant par la desserte nord, on vient de le voir apparaître complètement tout près du port ici dans le sud. Donc, il y a possibilité dans l'empreinte de la desserte nord d'augmenter de plusieurs kilomètres, même présentement, la vélo-route. On voit le tracé en pointillé vers...

1100

Il y a possibilité à chacun de ces points-là d'avoir des accès préférentiels pour la vélo-route. Des fois, ça peut être un problème dans un long segment industriel, mais pas dans ce cas-ci. Puis le site Norampac nous permet d'avoir un accès de plus aussi par cette servitude à la vélo-route directement à partir de... donc, par la servitude.

1105

Maintenant, vous voyez l'aspect avec la photo maintenant. Si on fait apparaître... ça, c'est l'ancienne desserte Norampac; vous voyez les voies et les voies non utilisées maintenant. Donc, le fait de cette desserte nord qu'on peut l'utiliser pour la piste cyclable, là on a la bande cyclable qui est apparue. Il y a plusieurs possibilités présentement de lier à la route verte. Si on ne le fait pas présentement, toutes ces possibilités vont être perdues. Le site Norampac en est une bonne, un peu plus loin dans les terrains Angus aussi.

1110

1115

Le but étant vraiment de permettre une expérience pour les cyclistes. Je ne sais pas si les gens l'utilisent, mais il y a un faux plat qui descend, ce sera l'idéal côté rapidité, puis le fait d'être

complètement séparé des automobiles, je ne peux pas vous mentionner à quel point c'est sécuritaire.

1120

Maintenant, il ne faut pas oublier par rapport à la servitude que si on ne met pas le détail dans la servitude présentement, on risque de perdre ce lien-là à tout jamais. C'est pour ça que notre recommandation 2 fait vraiment appel au droit d'aînesse. Donc, que ce soit tout de suite enchâssé, que la Ville s'empresse de procéder au prolongement de la vélo-route jusqu'à l'avenue du Mont-Royal et ce, avant que les premiers résidents n'occupent les logements du projet Norampac afin de bénéficier d'un droit d'aînesse. Si on le faisait maintenant, il n'y aurait pas de retour en arrière ou il n'y aurait pas de contestation possible, ce serait un état de fait si on veut.

1125

Dernière chose. Il existe d'autres alternatives pour relier la route verte, vous en voyez une ici présentement qui est celle proposée par la servitude. On pourrait relier aussi un peu plus loin. C'est juste pour donner... une fois qu'on dit que la desserte n'est plus utilisée, on peut la prendre d'un autre point, mais si on s'attarde au site, c'est autour de la servitude.

1130

Donc, ça fait le tour pour le premier point. Allons vers la deuxième possibilité de bonification, les intersections problématiques.

1135

Il est quand même surnommé *Le tunnel de la mort*. Il y a eu des améliorations qui ont été faites milieu des années 90, dégagement visuel sur le dessus, sur les côtés; il y a eu un allongement des périodes de feux rouges dans les deux directions, il y a même... c'est 3 secondes de feu rouge dans les deux directions maintenant. Donc, il y a un effort qui a été fait, mais c'est très très peu, ça reste dangereux, plusieurs accidents.

1140

C'est vraiment un coin à éviter. C'est tristounet; on voit souvent les fleurs, des gens qui viennent déposer des gerbes de fleurs, on voit des croix aussi qui sont souvent postées tout près. Le tunnel de la mort porte bien son nom. Et là, on n'a même pas parlé des piétons ou des cyclistes en plus qui sont complètement oubliés dans cette intersection tellement dangereuse.

1145

1150 On voit un exemple de réaménagement : le viaduc Peel. Donc, si on quitte le Vieux-Port, puis on voit la piste cyclable en site propre aussi, donc, on voit que le viaduc est vraiment convivial, dégagement visuel. On voit les autos arriver d'un côté ou de l'autre. C'est un peu optimal pour ce qui est au dégagement.

1155 Pour la sécurité effectivement, que ce soit... dans ce cas-là, automobiles, on ne parle même plus de la sécurité des piétons. Là, il y a des problèmes majeurs. Ici, bon, proposition faite, c'est donc de réaménager ce qui pourrait perdre le quolibet de tunnel de la mort. Donc, d'aller chercher...

1160 On voit ici des espaces stationnement présentement. La SPVM est locataire en bas. Donc, c'est pas des espaces développés, c'est quelque chose de relativement... ben, je dis facile, il y a des travaux d'ingénierie puisque c'est le pont ferroviaire, mais le travail est possible, l'amélioration de l'intersection.

1165 J'ai brièvement mentionné par rapport à l'intersection, le lien cyclable qui allait se faire à l'intersection Masson et Iberville. On s'entend là qu'il y a un gros travail qui a été fait par la Ville par rapport au réaménagement de cette intersection, mais il reste quand même, c'est ça, les deux intersections problématiques, celle qu'on voit ici, Saint-Joseph/Iberville, puis tout ce qui tourne autour du viaduc Masson qui relie les deux arrondissements.

1170 Ici, je l'ai mentionné brièvement, les... ben, on m'avait dit que les travaux seraient commencés; ils ne le sont pas, mais on parle... Présentement quand on arrive, si vous regardez à la droite, on parle d'une dizaine de voies de large; quand on arrive de l'autre côté d'Iberville, on réduit à 8, puis un peu plus loin, c'est ça, on est rendu à 2, mais dans les projets qui sont faits, il y a sécurisation des traverses piétonnes-cyclistes, puis on parle de réduction des voies, la bretelle d'accès Iberville nord vers Masson est éliminée, un exemple.

1175 Mais il reste quand même deux intersections d'où notre... Les problèmes de circulation, il y a une ruelle qu'on voit mal au sud du *McDo*, mais qui est joutée par une entrée chartière du

McDo, les deux autres qui donnent sur Masson, même chose avec un service au volant au *Score's* qui a changé pour un *no name BBQ*, mais il y a vraiment du trafic de va-et-vient.

1180 Les policiers ont essayé de sécuriser en interdisant les virages à gauche en sortie de commerce, mais c'est pas respecté.

1185 Il y a du travail à faire sur les intersections. D'où notre recommandation 3, que la Ville étudie la réforme de l'intersection Iberville/Saint-Joseph en considérant la possibilité de tronquer les coins aveugles et d'inviter le CP à reconstruire les viaducs de façon moderne et sécuritaire avec des espaces dégagés, une meilleure visibilité, puis en misant sur la sécurité des piétons.

1190 Il reste une dernière chose par rapport à l'accès au site, qui est vraiment importante. Ça été mentionné par différents intervenants, les liens avec l'Arrondissement, en fait, ça jouxte. Le lien qui est fait ici, c'est un lien qu'on voudrait piétonnier idéalement. Donc, on ne parle pas d'une infrastructure très imposante, mais qui permettrait à tous ces gens, et on a parlé hier du manque de loisirs adaptés, il y a un centre sportif à moins de... je pense que c'est 400 mètres à vol d'oiseau. Donc, le fait est que de relier ces... parce que là, c'est pas vrai qu'il y a des gens qui vont partir pour passer par l'intersection qu'on vient de mentionner en bas. On parle plutôt d'un
1195 800 mètres, tandis qu'avec un lien piétonnier direct, les gens le feraient, oui.

1200 Donc, c'est la dernière piste de bonification. On a mis... c'est peut-être un rêve, il est très beau, on pourrait penser à quelque chose de... En fait, on pense tout le temps à moins cher pour moins beau, mais on aurait peut-être des visiteurs qui viendraient voir notre nouvelle traverse piétonne. Voilà un exemple.

1205 Donc, c'est pour la recommandation 4, que la Ville étudie la possibilité d'établir, on parle de petit pont enjambant le corridor ferroviaire du CP pour les piétons et les cyclistes dans l'axe de la rue Laurier, le lien sécuritaire avec l'Arrondissement, puis on permet d'éviter le long viaduc routier.

Si jamais l'intersection était réaménagée parfaitement, on s'entend que ce besoin-là d'un pont piéton baisse. Le fait est que présentement, il est nécessaire parce que c'est vraiment pas sécuritaire, mais si jamais on réussit à sécuriser l'intersection, le besoin s'en trouve un peu affecté.

1210 Il reste la dernière partie de la présentation. J'ai mentionné brièvement en introduction
comment on aurait aimé... comment, en fait, notre mémoire permet aux promoteurs d'aller
chercher une certification LEED-or. Cette certification LEED-or, en fait, présentement les
promoteurs vont chercher 52 points, donc, ils ont la certification LEED- argent. Pour se rendre à la
certification LEED-or qu'ils peuvent atteindre à 60 points, on parle de 8 points, c'est très facile
1215 compte tenu d'un changement qui est proposé dans la troisième option. Automatiquement, juste
ce changement-là les mettrait en certification LEED-or.

Juste un petit détail. Dans la certification, il y a un point qui est oublié pour Communauto
qui n'a pas été mis. Il y a des petits points qu'on peut aller chercher comme ceux-là, mais il
1220 manque quand même un 5-6 points un peu plus majeur que notre projet... En fait, on s'attaque
aux consommations d'énergie en fait, que ce soit pour la climatisation ou chauffage qui reçoivent
une bonification en points vraiment importants pour la certification.

C'est sûr qu'à l'étape 1 du projet, les besoins qu'on voit en chauffage, eau chaude,
1225 climatisation, dans une phase 1, de prévoir l'infrastructure totale pour l'entièreté du projet, oui, c'est
un coût à pourvoir en premier. Il faut le faire avant les premiers logements, donc, pour toute la
totalité du site, mais si c'est fait maintenant, ça va vraiment permettre d'économiser plutôt que d'y
aller avec simplement l'hydro-électricité, puis quelques fois énergie fossile pour nos besoins les
plus énergivores.

1230 Il y a des solutions qui sont un peu plus chers, on parle de micro-éolien ou de solaire, mais
il y a une possibilité avec le site d'y aller efficacement, pas cher. En fait, on ferait économiser aux
résidents beaucoup beaucoup beaucoup d'argent de chauffage, eau chaude, climatisation. Vous
voyez, c'est autoproduction de chaleur renouvelable. On parle en fait de puits géothermiques.

1235 Les puits géothermiques nous permettent d'avoir, en fait, je ne sais pas si les gens sont
familiers, je ne voudrais pas me lancer dans une longue explication, mais donc, en creusant un
puits, on peut aller chercher une chaleur l'hiver, froid un peu l'été, puis on peut aussi se permettre
un stockage d'énergie dans nos puits géothermiques.

1240

L'outil de la géothermie ici vient gagner beaucoup de points pour aller chercher la certification or puisqu'on parle d'économies d'énergie qui sont vraiment importantes, puis le travaillant en système fermé pour tout le site permet une économie d'échelle aussi, vous comprendrez, puis il ne sera pas possible une fois qu'on a commencé la construction de faire un *rétrofit* sur la totalité du site.

1245

En *rétrofit*, on pourra arriver avec du micro éolien ou du solaire, mais ce ne serait jamais aussi performant que nos besoins immenses en chauffage. Donc, la solution de géothermie avec stockage thermique saisonnier nous permet vraiment de faire... tu sais, c'est le *next level*, c'est la certification or du bâtiment LEED. Donc, c'est la proposition qui est faite par rapport au développement du bâtiment.

1250

On a quelques exemples. Ici, c'en est une toute simple : c'est seulement des puits thermiques où il y a échange de chaleur, de froid; il y a un stockage qui est permis - On a des copies pour les gens dans la salle si jamais ils voulaient consulter après - Ça, c'est un exemple, c'est en Alberta. Donc, la solution... ça, c'est la plus économique, géothermie avec stockage thermique, capteur solaire sur le toit. Capteur solaire, c'est facile à ajouter; mais géothermie, c'est pratiquement impossible à ajouter, on s'entend.

1255

On a d'autres exemples qui vont chercher encore plus loin, puis là on se rapprocherait de la certification platine. On comprend que c'est peut-être un peu plus cher. Ici, vous voyez, les biogaz qui sont utilisés en production d'énergie. On l'a mis ici un peu comme en objectif, mais en se disant que... un exemple canadien à London, Ontario. On s'entend que celui-là est un peu plus cher à aller chercher comme certification, en, en fait, ça permettrait la certification platine. Il est peut-être beaucoup trop cher à aller chercher, mais on croit que la géothermie avec stockage thermique à ce niveau-ci du projet va faire économiser des coûts et permettre la certification or.

1260

1265

Donc, ça nous amène... La recommandation 5, c'est par rapport à Iberville/Masson, donc ça, c'est réglé. Puis recommandation 6, c'est Communauto, ça y est. La 7, donc, la Ville demande aux promoteurs de maximiser l'autoproduction d'énergie sur son site afin de répondre idéalement... c'est possible à 100% de la demande énergétique projetée.

1270

Donc, ça fait bien le tour, les trois éléments. De pouvoir aller chercher la certification or en améliorant les liens cyclables, en améliorant la sécurité des intersections qui jouxtent le site, puis l'autoproduction d'énergie.

1275

On est disponible à répondre à vos questions maintenant.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1280

Merci beaucoup. Concernant votre recommandation 5, vous avez passé très rapidement. J'imagine que l'explication a été donnée quand vous avez parlé des projets de la Ville actuellement?

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

1285

Oui, Iberville/Masson.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1290

Iberville/Masson.

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

1295

Mais c'est pas l'idéal le projet de la Ville. Il permet quand même une sécurisation du lien. Présentement, il n'y a même pas une bande cyclable, il y a des chevrons de peints sur la chaussée. En tant que cycliste, quand t'arrives... en tant que cycliste, je passerais jamais en ligne droite sur Masson en direction ouest. Je le ferais pas pour ma sécurité.

1300

Après le réaménagement, peut-être parce qu'il y a des avancées de trottoir, puis il y a des interdictions d'aller tout droit, mais suite à la rencontre avec les gens du site, oui, par rapport à la recommandation 5, on pourrait dire qu'elle a été...

M. MICHEL HAMELIN, président :

Que c'est bien engagé.

1305

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

Oui, exactement. Exactement.

1310

M. MICHEL HAMELIN, président :

D'accord.

1315

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

Même si les travaux sont pas commencés, c'est sur la table, on a un plan, oui, effectivement.

1320

M. MICHEL HAMELIN, président :

D'accord.

1325

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

Il va manquer la vélo-route par contre. Ça ne peut pas être un coin sécuritaire. Le total qui va être donné fait qu'on est sur une route de camionnage sur Iberville. Ça finira pas par être sécuritaire à 100%. L'idéal, ç'aurait été la ségrégation totale qui est possible, la desserte nord n'étant plus là. C'est vraiment possible maintenant. Il serait peut-être mieux d'investir là-dedans plutôt que réaménager toute l'intersection.

1330

M. MICHEL HAMELIN, président :

Monsieur Bergeron?

1335 **M. BRUNO BERGERON :**

Bonsoir. Concernant les énergies renouvelables, vous nous dites dans la fin du paragraphe dans cette portion de votre mémoire : « *Ce coût de revient abordable par logement...* » Est-ce que vous avez considéré le fait que c'est des très petits logements destinés aux personnes âgées dont à peu près 68% sont plutôt de nature locative? Ce ne sont pas des copropriétés. Alors, est-ce que votre affirmation tient compte de cette variable-là, le fait qu'on dit que c'est un coût de revient abordable par logement?

1340 **M. MARC-ANDRÉ GADOURY :**

1345

En fait, le fait est que présentement le coût de construction de la géothermie serait assuré par le promoteur. Les économies reliées présentement bénéficieraient aux locataires. Peut-être une piste de solution, pourquoi c'est pas imbriqué dans le projet? Je ne sais pas si tu as techniquement un coût que tu pourrais ajouter?

1350

M. SYLVAIN OUELLETTE :

1355

En fait, qu'est-ce qui peut être intéressant aussi, notamment s'il y a beaucoup de personnes âgées, souvent dans les gros blocs de personnes âgées, on sait, les personnes âgées aiment ça souvent être bien au chaud, le fait d'avoir ce type de système conçu dès le début, on permet d'amortir les coûts sur très longtemps et là, on peut permettre d'offrir par exemple... - pas d'offrir parce qu'il y a toujours un coût, mais en fait d'inclure par exemple la fourniture du chauffage à même le coût des loyers alors que si c'est uniquement des unités séparées, évidemment c'est à la charge de chacun des loyers, mais qu'est-ce qui est intéressant aussi, le fait d'avoir un système centralisé, c'est que ça permet de faire en deux étapes.

1360

C'est-à-dire que si par exemple on installe des puits géothermiques et à partir de ça, on est capable de chauffer et climatiser les différentes unités, il n'y a rien qui empêche par la suite

1365 d'incorporer par exemple des capteurs solaires thermiques pour, dans le fond, réchauffer
davantage la nappe phréatique pour avoir un plus grand potentiel l'hiver venu.

1370 Donc, ça peut être vraiment en deux étapes alors que s'il n'y a pas de système conçu dès
le départ, intégrer par la suite d'autres types d'énergie renouvelable, habituellement quel que soit
autre évidemment que l'hydro-électricité, je ne pense pas que ce soit économiquement abordable
ni pour les locataires, ni pour les futurs propriétaires.

M. BRUNO BERGERON :

1375 Dans ce dossier il y a, disons l'unité centrale, c'est 620 logements pour personnes âgées
détenus par une seule entreprise, tandis que pour le résidu du site, ce sont des projets
indépendants, c'est-à-dire qu'ils sont en murs mitoyens, mais ce sont des propriétés divisées où
chacun est propriétaire de son unité. Est-ce que dans votre proposition, vous recommandez qu'il y
ait une installation de géothermie pour l'ensemble du site? Est-ce qu'elle pourrait aussi être
utilisée pour une quantité plus petite de logements? Donc, le groupe de 620 est une masse
1380 critique importante, mais après ça, on a des projets de plus petite taille.

M. SYLVAIN OUELLETTE :

1385 C'est sûr que plus on va subdiviser les phases, moins on risque de voir le potentiel
d'économie d'aller vers ce type de technologie. Donc, c'est pour ça que ce genre de suggestion,
on ne l'aurait pas faite pour d'autres projets beaucoup plus petits, mais la taille du site ainsi que le
nombre de logements peut permettre d'aller vers ce type de technologie qui permet finalement de
grandes économies pour tout le monde.

1390 C'est sûr que c'est un coût en capital peut-être supérieur au début, quoique si c'est intégré
dès le départ dans la conception, évidemment c'est quand même beaucoup moins cher, mais
évidemment si c'est par la suite, le prix des loyers ou en fait, le prix des logements pourraient être
augmentés.

1395 Cependant, si on prend... il est quand même possible de faire...il serait quand même possible de faire différentes phases. Par exemple, si je prends ici à *Drake Landing*, c'est seulement, de mémoire, je crois que c'est seulement 42 maisons unifamiliales. Donc, c'est sûr qu'ils ont construit ici la banque... en fait, cette centrale d'énergie, ils l'ont construite d'un coup pour ces 42 unités-là.

1400 Mais ce serait possible, si on multiplie finalement 42 unités unifamiliales, peut-être que ça représente peut-être le sixième, mettons l'équivalent d'une phase du projet Norampac, ce serait tout à fait possible ou concevable d'imaginer six systèmes comme ça qui alimenteraient chacun une des phases.

1405 Et qu'est-ce qui est intéressant ici, et c'est pour ça qu'on l'avait aussi mentionné dans le mémoire, c'est que chauffage central ne veut pas dire non plus que ce soit nécessairement fourni, c'est-à-dire que les nouveaux systèmes ici permettent de facturer exactement la consommation par chaque logement au niveau du froid et du chaud consommés.

1410 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

 Concernant la passerelle pour rejoindre les deux secteurs, j'ai bien aimé cette vue, sauf que ça irait bien sur Décarie probablement, mais là il faut que les trains passent en dessous. Il y a beaucoup de personnes âgées, les cyclistes, comment vous voyez ça, cette passerelle-là?

1415 **M. ÉTIENNE COUTU :**

 En fait, je me permets de répondre, la proposition en fait c'est de la faire passer - si on revient une *slide* avant - dans l'axe de la rue Laurier. Donc, vous voyez que le terrain présentement qui était une ancienne cour de triage qui est abandonnée, qui appartient également au CP, permettrait à l'intérieur de cette emprise une pente douce, donc, que les personnes âgées pourraient...

1425 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

À l'ouest. Mais à l'est, on entre dans les terrains de Norampac. Il faudrait avoir...

M. ÉTIENNE COUTU :

1430

Ben, c'est ça. Lorsqu'on arrive sur les terrains de Norampac, en fait, comme vous pouvez le voir, on n'est pas vraiment aligné. En fait, on est aligné sur le centre entre les deux gros bâtiments, en fait à l'endroit où est-ce que ça ne passe pas. Donc, on pourrait imaginer un virage en «L» et finir la fin de la pente de la même... une pente aussi douce que de l'autre côté en suivant la rue d'Iberville pour rejoindre là où est-ce que c'est ouvert, la première cour.

1435

M. MICHEL HAMELIN, président :

Les placettes?

1440

M. ÉTIENNE COUTU :

Oui, la première placette qui est située au nord.

1445

M. MICHEL HAMELIN, président :

D'accord.

M. ÉTIENNE COUTU :

1450 En fait, on l'a sur la première *slide*. Oui, c'est ça. Donc, on peut imaginer qu'on passe par
ici, par la placette qui est située ici et on pourrait commencer, en fait, le pont ici avec une montée
douce. Donc, vous voyez, à partir du point qui correspond plus ou moins à l'arrivée de Laurier,
donc il y a déjà une hauteur, je pense que c'est 5 ou 6 mètres déjà de hauteur, donc, on serait déjà
1455 à une certaine hauteur, juste à vue de nez, d'après moi on pourrait être à 12 mètres au-dessus de
la voie et une fois qu'on traverse, on peut continuer de monter un peu et on se retrouverait à 7
mètres au-dessus des voies ferrées.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1460 Oui, au-dessus de la voie... plus au-dessus de la rue.

M. ÉTIENNE COUTU :

1465 Oui, beaucoup plus haut, 12 mètres au-dessus de la rue, à peu près 7 mètres au-dessus
des voies ferrées, qui est la hauteur réglementaire au Canada.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1470 D'accord.

MME NICOLE BOILY :

1475 Moi je vais être beaucoup plus terre à terre. Est-ce que... dans tous vos projets, il y a des
rêves et il y a des choses plus réalisables, est-ce que vous accordez... il y aurait des priorités là-
dedans?

Il y a toute la question énergétique, mais il y a aussi toute la question qui touche, je dirais
la circulation, vélo, intersection et passerelle pour le désenclavement vers le Plateau.

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

1480

C'est sûr que dans le Plan de transport, la vélo-route est identifiée comme une priorité. Donc, je ne voudrais pas surprioriser. Si le Plan de transport l'identifie comme une priorité, il faut juste prendre les moyens en développant ce site-là pour pas qu'elle soit bloquée, que la possibilité de la vélo-route reste là.

1485

Donc, si le promoteur avait à prioriser quelque chose, ça devrait être la géothermie avec stockage thermique. Si la Ville avait à prioriser quelque chose, ben, c'est ses propres priorités. Quand tu le mets dans ton Plan de transport, tu as une opportunité de le faire, il faut le réaliser. On peut pas passer à côté de ça.

1490

MME NICOLE BOILY :

Il y a du court terme et du long terme.

1495

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

Oui, oui. Ben, le court terme, on l'a vu, c'est la servitude.

MME NICOLE BOILY :

1500

C'est la servitude.

M. MARC-ANDRÉ GADOURY :

1505

On ne peut pas passer à côté de ça. Peut-être que mes collègues voudraient rajouter...

M. SYLVAIN OUELLETTE :

1510 Par rapport au court terme et au long terme, en fait ce qu'on demande, c'est surtout, en fait, de ne pas bloquer des solutions à long terme. C'est-à-dire que par exemple, on pourrait prévoir à court terme ici, prévoir dans l'entente de développement l'accès aux vélos à la servitude.

1515 C'est sûr que, bon, il y aura toujours le problème ici du viaduc Iberville, il y a pas assez de place, ça prend probablement quelque chose en porte-à-faux ou un viaduc parallèle uniquement pour les vélos. Ça, évidemment, c'est des coûts plus importants, ça peut être fait à long terme, sauf que, qu'est-ce qu'on dit c'est, si on ne prévoit pas ça tout de suite à court terme, on se limite définitivement des options à long terme ou sinon on risque peut-être d'avoir des problèmes au niveau de l'entente avec le voisinage.

1520 La même chose au niveau, par exemple, de l'efficacité énergétique, etc. il y a des choses que si on veut avoir des gains à long terme, malheureusement il faut le prévoir dès la conception. Parce que plus on attend, ça coûte de plus en plus cher pour essayer d'atteindre le même niveau, le même rendement énergétique.

M. ÉTIENNE COUTU :

1525 Dans le cas du réaménagement d'une intersection du type Saint-Joseph/d'Iberville, on peut croire que ça va prendre du temps avant que ça arrive. Moi, j'espère le voir de mon vivant. Cependant si on croit que ce projet-là va être réalisé d'ici... dans un horizon 8, 10 ans, je crois que ce serait une bonne chose si on pouvait penser à ajouter la passerelle pour désenclaver le site et permettre en fait aux futurs résidents de profiter du milieu urbain.

1530 On se fait fort dans notre partie de faire la promotion de la ville, d'inviter les gens à donner une chance, se donner une chance de vivre en ville et de profiter de tous les avantages de la ville. Passer à pied dans un viaduc de ce type-là, je pense pas que ce soit une façon de vendre l'expérience urbaine.

1535

1540 Cependant, si on peut inviter la Ville à proposer une alternative comme la petite passerelle à faible coût que nous proposons, je crois que ça pourrait permettre à ces gens-là de, un, profiter aussi de toute l'activité qui se passe de l'autre côté, entre autres le pôle d'activités le centre du Plateau, il y a une piscine, il y a un gymnase, il y a un centre pour les personnes à mobilité réduite, donc, je crois que ça pourrait... ben, tout le monde serait gagnant.

Donc, oui, il y a du court terme et pour le long terme, le message à la Ville, c'est pensez-y parce que ce n'est pas vrai qu'on va garder ça pour l'éternité.

1545 **M. MARC-ANDRÉ GADOURY :**

Est-ce qu'on a bien répondu?

1550 **MME NICOLE BOILY :**

Oui, oui, oui.

1555 **M. MARC-ANDRÉ GADOURY :**

Oui. O.K.

M. MICHEL HAMELIN, président :

Alors, on vous remercie beaucoup.

1560 **M. MARC-ANDRÉ GADOURY :**

Bienvenue. Merci.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1565

Le prochain participant est monsieur Noël Deslauriers. Monsieur Deslauriers, il y a des gens, les gens qui vous suivent immédiatement ont des transports adaptés à prendre par la suite; est-ce que vous voyez une objection à ce qu'on les reçoive immédiatement?

1570

M. NOËL DESLAURIERS :

C'est des gens que je connais, je vais leur donner la parole.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1575

D'accord. Vous êtes bien gentil, Monsieur. Alors, j'invite madame Linda Gauthier et monsieur Nicolas Messier. Alors, bonsoir.

MME LINDA GAUTHIER :

1580

Bonsoir, Monsieur le président. Madame, Messieurs les commissaires. Mon nom est Linda Gauthier et je suis présidente du RAPLIQ, qui est le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec.

1585

Je vais lire parce que je manque un petit peu de sommeil, ça fait que pour ne pas en oublier un bout... En fait, on est un organisme de défense et de promotion des droits des personnes en situation de handicap menant des revendications qui ont pour objectif l'inclusion de ces personnes et l'éradication de la discrimination qui est régulièrement faite à leur égard.

1590

On présente ce mémoire-là conjointement, Nicolas Messier, son organisme, et nous, le RAPLIQ. C'est Nicolas, je lui laisse la parole évidemment et je reviendrai à la fin pour différents points. Merci.

M. NICOLAS MESSIER :

1595 Bonjour.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1600 Bonsoir.

M. NICOLAS MESSIER :

1605 En fait, moi je représente l'organisme Moelle épinière et motricité Québec, qui était anciennement connu sous le nom de l'Association des paraplégiques du Québec, organisme qui a été fondé en 1946 et qui finalement œuvre à améliorer tous les aspects de la vie des personnes blessées médullaires, donc, des gens qui, comme moi, ont eu un accident au niveau de la moelle épinière et donc faire en sorte que leur autonomie, leur participation sociale devienne un fait actif dans la société actuelle.

1610 Au niveau de la mise en contexte, comme vous avez, j'imagine, cru le remarquer lors de la première consultation, un des aspects principaux qui nous interpellent par rapport au projet, c'est la présence de logements qui sont dédiés aux personnes à mobilité réduite, donc des gens qui vivent avec des limitations fonctionnelles.

1615 C'est un aspect qu'on trouve qui a été un peu négligé dans toute la mise en place de ce projet et donc, les différentes recommandations qu'on a à faire touchent l'aspect social de ce projet-là.

1620 Au niveau de la façon dont le projet est réparti un peu par rapport à ce qu'on a compris, c'est qu'au départ, il va y avoir 178 logements sociaux et en tout 1 163 unités qui vont être construites. Et lors de la première consultation, on avait posé des questions par rapport au pourcentage de ces logements sociaux qui allaient être adaptés.

1625 On avait eu comme réponse de la part des gens qui étaient assis ici qu'il allait y avoir 15%
des logements qui allaient être au départ adaptés. Par la suite, quand on s'est mis à poser plus de
questions en dehors de la consultation publique, il est apparu que finalement, il n'y avait aucun
logement qui allait être d'office adapté. Il allait seulement y avoir au niveau des 178 logements
sociaux, une construction qui allait être 100% accessible, universellement accessible et donc
adaptable, mais qu'aucun des logements serait d'office adapté.

1630 Pour notre clientèle, le projet Norampac représente une opportunité vraiment très
importante parce que c'est un problème qui est récurrent au sein de la population des personnes
vivant avec un handicap ou une limitation quelconque d'avoir accès à des logements qui sont
adaptés, même tout simplement accessibles. Les listes d'attente sont extrêmement longues.

1635 On parlait tantôt de la ressource Lucie-Bruneau qui est à côté du site et nous,
quotidiennement, on travaille avec des gens qui sont là. Il y a des gens qui doivent passer six
mois dans des CHSLD parce qu'ils sont en attente de logement. Par exemple. Et puis aussi, par
ailleurs, les gens que nous représentons sont souvent des gens qui ont des revenus assez limités.

1640 Si on regarde les statistiques fournies par le R.O.S.E.P.H, qui est un organisme en
employabilité, il y a seulement 35% de la population ayant une limitation qui est en emploi alors
que pour la population générale, on parle de 70%. Donc, c'est un écart qui est très important, ce
qui fait en sorte que ces gens-là ont besoin de logements sociaux, mais qui soient aussi adaptés
directement.

1645 Par ailleurs, comme on dit dans le mémoire, un chiffre qui est assez parlant aussi au
niveau du manque de logement social adapté, c'est les chiffres fournis par l'Office municipal
d'habitation de Montréal qui disent qu'en ce moment, il y a 382 personnes à Montréal qui sont en
1650 attente sur une liste d'attente qui est un peu... les gens ne savent pas combien de temps ils
peuvent attendre finalement pour réussir à obtenir un logement de ce type-là et souvent, ça va aller
entre six mois et deux ans minimum. Donc, le manque est flagrant et criant.

1655 Concernant finalement les différents points vraiment précis qui nous interpelaient dans le développement de ce projet-là, le premier point concerne vraiment le pourcentage des logements sociaux prévus, c'est-à-dire que sur le total des unités à construire, le chiffre de 178 prévus nous semble particulièrement bas en regard des besoins réels de la population. Ça représente à peine un 15%.

1660 Ça, c'est déjà un point qui est vraiment central au niveau du projet présenté. Par ailleurs, donc, comme je disais, le fait qu'il y ait aucun logement social qui soit déjà adapté dès la construction est problématique étant donné qu'on sait que la clientèle est là et que les besoins sont là. Le fait que... en fait, la procédure qu'on nous a expliquée, et qui est un peu compliquée d'ailleurs, pour que finalement il y ait un certain pourcentage de ces logements-là qui soit rendu
1665 adapté et non pas seulement accessible, il faut que les candidats présélectionnés aient un besoin précis en adaptation qui soit documenté par une évaluation en ergothérapie. Et donc, à partir de là, qu'il y ait des recommandations qui soient faites.

1670 Mais si on regarde au niveau de ce qui est prévu au niveau de la distribution de la clientèle, on parle déjà d'un 60% des unités des 178 unités qui est destiné aux personnes âgées et donc ce qui nous laisse un 70 unités seulement de disponible par la suite pour d'autres types, tout type de clientèle confondu.

1675 Par la suite, il faut que la personne qui aspire à habiter dans ces unités puisse réussir à faire partie du processus de sélection, qu'elle soit sélectionnée, qu'elle fasse reconnaître ses besoins, puis... Donc, concrètement si on regarde les chances qu'une personne ayant une limitation physique réussisse à rentrer dans le 70 unités qui restent par rapport aux 1 163 unités à construire nous semble un peu utopique.

1680 Et donc, nous ce qu'on souhaiterait par rapport à ça, c'est donc qu'il y ait dans le processus de sélection un pourcentage qui soit vraiment destiné à une clientèle ayant des limitations physiques parce que ces gens-là ont besoin d'un support communautaire particulier beaucoup plus que la majorité de la population, ce qui répond vraiment au volet 3 finalement du

1685 programme Accès-Logis en fonction du critère de clientèle ayant des difficultés, ayant des besoins particuliers.

MME LINDA GAUTHIER :

1690 Alors, aussi on se demandait évidemment, ça c'est des critères qui nous viennent de l'Office municipal d'habitation, les personnes qui ont des limitations fonctionnelles ont forcément besoin d'aides techniques, un déambulateur, souvent un deuxième fauteuil roulant qui est manuel si le premier est motorisé et vice-versa.

1695 Or, l'Office municipal d'habitation offre au même coût, qui est toujours 25% du revenu évidemment, une deuxième chambre à coucher pour ranger ces aides techniques. Par ailleurs, ces personnes peuvent être en couple et avoir des enfants aussi. Alors, on se demandait, on s'interrogeait justement à savoir si ces unités-là qui étaient en quelque part prévues pour les personnes en situation d'handicap étaient... c'était que des une chambre à coucher ou il y avait des deux chambres à coucher ou peut-être voir même des trois chambres à coucher?

1700 Alors, on s'interrogeait beaucoup là-dessus. C'est assez important. Et je veux revenir sur un point aussi que Nicolas mentionnait tantôt. Ça, ça m'avait échappé un peu, mais le fait qu'on demande à ce qu'il y ait un rapport ergothérapeutique qui soit fait dans le processus de sélection de ces personnes-là, est-ce qu'on demande la même chose aux personnes âgées, aux personnes retraitées sans limitation, seulement en perte d'autonomie qui appliqueraient sur ces unités-là? Alors, à ce moment-là, si ce n'est pas demandé à ces gens-là et c'est demandé aux personnes qui ont des limitations, je trouve que le processus est un peu discriminatoire.

1710 Il y a aussi, on a une préoccupation quant au programme d'adaptation à domicile, le programme PAD. Il y a plusieurs années, quatre ou cinq ans j'imagine, il est arrivé quelque chose aux résidences, la résidence Mile-End. Le promoteur, paraîtrait-il, avait reçu des sommes pour rendre ces logements, pour adapter différentes unités justement, et ça n'a jamais été fait. Au moment... ben, évidemment les résidents, les locataires n'étaient pas au courant de ça et au moment de faire une demande pour le programme PAD pour avoir une adaptation de domicile, ç'a

1715 été refusé compte tenu évidemment que les sommes avaient déjà été versées. Alors, je rencontre
justement une de ces dames vendredi et cette dame-là, évidemment, elle est tannée, elle veut
absolument poursuivre, il faut qu'il se passe quelque chose par rapport à ça.

Ça fait qu'on se demande, on ose espérer que la même mésaventure ne se répétera pas
1720 justement dans le projet Norampac. C'est une de nos interrogations.

M. NICOLAS MESSIER :

1725 Une fois cette mise en contexte-là faite, on aborde finalement les positions et les
questionnements pour lesquels on voudrait avoir des réponses face à ce projet-là, ils sont au
nombre de huit.

1730 En premier lieu, nous demandons à ce que le pourcentage d'unités du projet dédié au
logement social soit augmenté à une proportion de 40% des unités, c'est-à-dire le 15% initial nous
semble vraiment très très bas. On serait capable de gérer avec un 25% compte tenu des besoins
réels de la population, je crois que c'est quelque chose qui devrait être envisagé.

1735 Par ailleurs, on demande à ce que 40% des unités de logement social soient adaptés aux
besoins des personnes vivant avec une limitation physique dès la construction. Donc, de ne pas
attendre que les besoins soient documentés par la suite, mais de déjà aller avec une adaptation de
base. C'est sûr que, bon, par exemple il y a des gens qui vont dire que chaque besoin est
différent, les gens n'ont pas les mêmes besoins, tout ça. Il y a quand même un ensemble
d'éléments qui sont très très communs à tous les gens qui se déplacent en fauteuil roulant ou qui
ont des besoins particuliers au niveau des limitations physiques. Ces besoins-là pourraient
1740 d'avance être comblés et par la suite seulement les détails faits en fonction des besoins précis des
occupants des lieux.

MME LINDA GAUTHIER :

1745 Pour aller dans une suite logique, évidemment on demande aussi à ce que la procédure de sélection des candidats aux logements sociaux favorise un pourcentage d'occupants ayant une limitation physique et que les logements adaptés leur soient réservés.

1750 Le quatrième point, on demande également que 15% de ces logements sociaux disponibles soit d'une grandeur permettant à une personne vivant avec une limitation physique et une famille puisse y vivre convenablement.

M. NICOLAS MESSIER :

1755 Par ailleurs, pour éviter que la même situation se répète avec les habitations du Mile-End dont Linda parlait ici, nous demandons à connaître le détail des montants de subventions publiques accordées au projet pour la mise en accessibilité des installations et à obtenir le détail de l'utilisation qui en sera faite par la suite pour s'assurer, d'une part, que les travaux pour lesquels les subventions ont été attribuées soient faits, qu'il y ait un suivi qui se fasse vraiment à ce niveau-là et par ailleurs, pour s'assurer que finalement, les fonds, le montant investi est vraiment considérable en fonction de l'ampleur du projet parce qu'on parle d'un projet quand même d'une certaine ampleur.

1765 Par la suite, nous demandons à ce que toutes les mesures nécessaires, que ce soit administratives ou quoi que ce soit soient mises en place afin de s'assurer que les nouveaux occupants qui entrent dans les logements qui ne sont pas adaptés pourront tout de même bénéficier du programme d'adaptation de domicile malgré les subventions publiques obtenues par les promoteurs pour la mise en accessibilité des installations. Donc, le point numéro 5 auquel je faisais référence précédemment.

MME LINDA GAUTHIER :

1770

Et les deux derniers points en terminant. On demande à obtenir de la part des promoteurs les informations sur le niveau d'accessibilité des unités de logement qui ne seront pas incluses dans les 178 logements sociaux.

1775

Et en terminant, nous demandons à savoir quelles sont les améliorations concrètes prévues à la desserte de transport en commun et quelles mesures seront mises en place spécifiquement pour la sécurité des utilisateurs du transport adapté.

M. NICOLAS MESSIER :

1780

Concernant le point 7, en fait, en ce moment lors de la première consultation, les questions qu'on a posées au promoteur, ce qu'on s'est rendu compte, c'est qu'il n'avait aucune information à nous transmettre par rapport à l'accessibilité des lieux, ni aux normes qui allaient être mises en place dans toutes les autres unités en dehors du 178.

1785

La seule information qu'on a réussi à nous donner à ce moment-là, c'était qu'il allait y avoir des ascenseurs. Donc, c'était très minimal et à ce niveau-là, ben, c'est d'avoir l'ensemble de ce qui est prévu, savoir s'ils ont un plan d'action et donc, d'obtenir vraiment le détail à ce niveau-là.

Donc, ça fait le tour de nos préoccupations. Si vous avez des questions...

1790

M. MICHEL HAMELIN, président :

Merci.

1795

MME NICOLE BOILY :

Vos principales recommandations, à ce que je comprends, touchent davantage le logement social plutôt, mais il peut y avoir parmi les personnes qui ont des limitations physiques, il

1800

peut y en avoir qui peuvent être intéressées par les autres... qui peuvent avoir des revenus suffisants pour...

M. NICOLAS MESSIER :

1805

Tout à fait. En fait, le 40% initial, on voudrait qu'il y ait 40% du projet qui soit des logements sociaux au départ, mais on demande quand même que le 40% des unités de logements sociaux soit adapté.

1810

Ça reste qu'on voudrait qu'il y ait un pourcentage des autres unités qui soient aussi accessibles et qui soient aussi adaptées. C'est-à-dire que c'est un besoin qui touche différentes strates de la société, puis chez les personnes handicapées, oui, il y a une forte majorité des gens qui ont des faibles revenus, mais il y a quand même des gens qui ont, par exemple, des agents payeurs, tout ça, qui achètent des condos, qui vivent dans des logements qui ne sont pas des logements sociaux. Donc, le besoin est là aussi pour ces gens-là.

1815

MME NICOLE BOILY :

Donc, il y a des recommandations qui s'adressent, qui touchent ce type d'habitations autres que le logement social.

1820

M. NICOLAS MESSIER :

En fait, le 40% d'unités adaptés, ça s'applique aux deux types de logements quant à nous au niveau du fait d'avoir des logements adaptés. L'un et l'autre sont indissociables.

1825

MME NICOLE BOILY :

Maintenant, dans le cadre du logement social, vous réclamez une proportion qui soit déjà adaptée? Est-ce que ça ne pose pas des problèmes parce que l'adaptation, que ce soit adaptable, c'est-à-dire que les couloirs soient assez larges pour laisser passer des fauteuils, tout

1830 ça, il y a toute cette notion d'adaptable, je pense qu'elle est dans les ententes. Maintenant, adapté, est-ce qu'il ne faut pas à ce moment-là que ce soit à partir du moment où quelqu'un loue et que c'est adapté à sa condition personnelle?

MME LINDA GAUTHIER :

1835

Si je peux me permettre, encore là je prends toujours exemple sur l'Office municipal d'habitation, d'ores et déjà, ils ont des logements adaptés, plusieurs par immeuble, et les comptoirs sont abaissés, les commutateurs sont abaissés aussi, la salle de bain, évidemment il faut qu'il y ait, je pense que c'est 1.5 mètre si la personne se tourne, c'est configuré différemment. La plupart du temps, c'est une aire ouverte dans ces comptoirs-là. Il y a un four encastré bien souvent et une plaque de cuisson et évidemment la section d'armoires est en fonction, c'est toujours plus bas.

1840

Alors, c'est des choses qui sont standards en fait dans l'adaptation des... et, en tout cas, je pense que c'est ça qu'on réclame et que ce soit fait évidemment...comme vous disiez tantôt, les couloirs évidemment des immeubles qui soient plus larges.

1845

MME NICOLE BOILY :

Donc, ce que vous demandez, c'est vraiment une proportion déjà établie?

1850

MME LINDA GAUTHIER :

Oui, absolument.

1855

MME NICOLE BOILY :

Vous savez que pour tout ce qui est du développement de cet immeuble de développement avec du logement social, ce sera... c'est pas le promoteur de l'ensemble du projet, mais ce sera un groupe porteur?

1860

MME LINDA GAUTHIER :

Hum, hum. Oui.

1865 **MME NICOLE BOILY :**

Alors, tout n'est pas déterminé nécessairement, mais on prend en considération les demandes que vous faites.

1870 **M. NICOLAS MESSIER :**

1875 En fait, on sait qu'il y a déjà... qu'un des groupes qui est vraiment pressenti pour la gestion de ces logements-là, ce serait Loggia. C'est pas quelque chose qui est confirmée, on le sait, mais toutefois, c'est sûr que le groupe qui va être choisi, nous on va aller faire une représentation à leur niveau pour faire en sorte que ces recommandations leur soient adressées directement.

Seulement, on tenait quand même à ce que l'ensemble du projet ait une cohérence et c'est pour ça qu'on déposait directement dans le mémoire ce type de demandes-là.

1880 **MME NICOLE BOILY :**

Quant à la sélection, est-ce que... je suppose que vous travaillez avec le comité Logement Rosemont? Est-ce que vous travaillez avec eux pour avoir des inscriptions? Vous inscrire?

1885 **MME LINDA GAUTHIER :**

Disons pas encore. Nous on a des demandes qui nous ont... en tout cas, je parle pour nous, le RAPLIQ, il y a des demandes qui nous sont adressées. On travaille avec l'Office municipal d'habitation, on travaille avec Lucie-Bruneau aussi évidemment.

1890 On n'a pas encore fonctionné avec le comité Logement Rosemont, sauf que c'est sûr qu'on a tellement tellement de personnes qui s'adressent à nous qu'à un moment donné, on va

toujours finalement soit au groupe, excusez, à la ressource d'urgence, à l'OMH, sinon au centre Lucie-Bruneau.

1895 **MME NICOLE BOILY :**

Comme ça va être une OBNL, c'est-à-dire un organisme sans but lucratif, ce ne sera géré par l'Office municipal d'habitation, donc, il y a des groupes du quartier, de Rosemont, qui peuvent peut-être vous supporter dans...

1900

MME LINDA GAUTHIER :

Oui, bien sûr. C'est tout à fait plausible.

1905

M. MICHEL HAMELIN, président :

Monsieur Bergeron?

M. BRUNO BERGERON :

1910

Madame a volé ma question. C'est justement le lien que vous avez avec les organismes du milieu parce que lors des auditions ce qu'on a beaucoup entendu, c'était sur le mode de gestion, qui allait être le groupe porteur, mais on n'a pas senti par les affirmations de toutes les instances qui sont venues nous rencontrer, que vos préoccupations faisaient partie des leurs.

1915

Donc, la question aurait été : Est-ce que vous avez des relations étroites avec ces organismes du quartier pour s'assurer que les besoins que vous exprimez soient entendus?

Donc, vous nous dites que ce sera fait prochainement?

M. NICOLAS MESSIER :

1920

En fait, pour notre part, on est un organisme national. Donc, c'est sûr que principalement au départ, les demandes viennent des besoins criant de nos membres. Après ça pour ce qui est des coopérations et des collaborations par rapport à un projet en particulier, à partir du moment où le projet est en train de prendre forme, c'est à ce moment-là qu'on va commencer à interagir avec les instances en place.

1925

Donc, nous, c'est un peu... on arrive dans le projet et à partir du moment où on transmet nos besoins, les organismes qui sont intéressés à travailler ou qui travaillent dans le dossier, ben, c'est sûr que c'est avec eux qu'on va devoir créer des liens.

1930

M. BRUNO BERGERON :

Vous réclamez un pourcentage de 40% des logements communautaires qui soient adaptés, puis qu'il y en ait aussi un certain pourcentage dans le projet privé de 620 logements. Est-ce que le 40% est un pourcentage qui est répandu ou c'est une demande particulière pour ce projet-là compte tenu des demandes que vous avez?

1935

MME LINDA GAUTHIER :

Non. Je ne crois pas que ce soit effectivement, et bien honnêtement, je ne crois pas que ce soit un pourcentage qui soit répandu, sauf que c'est un besoin qui est criant et je pense qu'on a été bien bien bien conservateur en disant 40%, compte tenu du fait qu'il y a tellement une demande qui est tellement grande, il y a tellement un grand grand besoin, il y a même de ces 382 personnes en liste d'attente, il y a définitivement des personnes qui ne sont même pas inscrites à cette liste-là parce qu'au diagnostic d'une maladie ou quand on a un accident, il y a toujours la période de déni qui s'installe et à ce moment-là, on n'ose pas, on se prend pas pour une personne handicapée, on essaie de continuer, alors, il y en a tellement.

1940

1945

1950

Et la population qui est vieillissante aussi. Alors, c'est... je pense que 40%, c'est un chiffre qui est bien bien conservateur, mais, vous avez tout à fait raison, Monsieur Bergeron, ce n'est pas répandu.

M. BRUNO BERGERON :

1955

D'accord.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1960

Dans votre mémoire, vous indiquez : *«Il est prévu que des 178 unités de logement social construites, 60% de ces dernières sont réservées aux personnes âgées. Le nombre de logements restant possiblement disponibles pour les autres clientèles dont nos membres font partie est réduit à 70.»* Est-ce qu'il y a beaucoup de vos membres qui font partie des clientèles âgées?

1965

M. NICOLAS MESSIER :

1970

C'est sûr qu'on n'a pas forcément les mêmes clientèles exactement. Pour notre part, c'est sûr qu'il y a un fort pourcentage qui sont des jeunes personnes, c'est souvent des accidents qui sont en cause, mais encore là, de plus en plus, notre membership est composé aussi de gens qui ont des lésions à la moelle épinière, qui sont souvent issus par exemple d'une chirurgie suite à un cancer ou des choses comme ça.

1975

Donc, c'est sûr que c'est en ce moment une clientèle qui est en train d'augmenter aussi, mais en ce moment, je dirais que notre membership est beaucoup composé de personnes âgées... au départ, les gens ont à peu près entre 20 et 35 ans quand les gens ont leur accident majoritairement, mais par exemple, on sait qu'aujourd'hui, l'espérance de vie de ces gens-là a beaucoup augmenté par rapport à ce que c'était il y a 20 ans par exemple où est-ce que les gens ne dépassaient pas 45 ans. Aujourd'hui, on est rendu à une espérance de vie beaucoup plus longue. Donc, c'est sûr qu'il y en a un pourcentage qui sont des personnes âgées.

1980 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Et pour madame?

1985 **MME LINDA GAUTHIER :**

Il faut rappeler qu'on a 31% de nos membres qui sont au-delà de 50 ans.

1990 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

D'accord. On vous remercie beaucoup.

MME LINDA GAUTHIER :

C'est nous qui vous remercions.

1995 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Bonsoir. Alors, j'invite maintenant monsieur Noël Deslauriers de Loge-Action.

2000 **M. NOËL DESLAURIERS :**

Alors, Commissaires de la consultation publique du projet Norampac, je vous dis bonsoir, Messieurs, Dame.

2005 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Bonsoir.

M. NOËL DESLAURIERS :

2010 Si vous me permettez, j'ouvre une parenthèse parce que je suis heureux d'être parmi vous ce soir parce que je rencontre un ami de longue date en la personne de Luc Doray qui travaille à la Commission de consultation publique de Montréal et qui est parmi nous.

2015 Alors, je m'appelle Noël Deslauriers et je fais partie de Loge-Action. De toute façon, mon mémoire est court, c'est dans le but de se faire connaître et vous dire qu'on existe.

2020 Alors, Loge-Action est un comité de priorités de quartier formé de citoyens et d'intervenants du quartier. Issu de la démarche *Décider Rosemont Ensemble*, soit plus d'une année de consultation populaire afin d'établir les cibles prioritaires pour le quartier selon les citoyens et les intervenants du quartier, l'accès aux logements sociaux et la propriété abordable est l'une des plus grandes priorités.

2025 C'est ce qui a été affirmé par tous les participants au grand rassemblement populaire qui a eu lieu au cégep Rosemont en novembre 2006. Loge-Action croit aussi fermement à la nécessité de construire davantage de logements sociaux dans les quartiers pour pouvoir assurer une mixité sociale et permettre aux citoyens d'avoir accès à de bonnes conditions de vie.

2030 Il n'est pas normal selon nous que les résidents aient à couper sur leur épicerie ou leurs médicaments pour pouvoir assumer leur loyer comme c'est le cas présentement de la part de certains citoyens membres de Loge-Action.

2035 Nous saluons donc l'arrivée des logements sociaux sur le terrain Norampac et nous tenons à rappeler l'extrême besoin de logements subventionnés à 25% du revenu pour la population à faible revenu du quartier.

Nous croyons également et fortement que le promoteur communautaire le plus approprié pour prendre charge de ce projet serait Les Habitations communautaires Loggia.

2040

Au nom de la vingtaine de citoyens et dizaine d'intervenants du quartier que forme le comité Priorité de quartier Loge-Action, nous tenions à réitérer la nécessité et le besoin fondamental d'intégrer des logements destinés aux personnes à faible revenu dans le projet Norampac. Merci.

2045

M. MICHEL HAMELIN, président :

Merci, Monsieur. J'imagine que vos membres font partie de Comité Logement Rosemont pour être sur les listes?

2050

M. NOËL DESLAURIERS :

Tout à fait.

2055

M. MICHEL HAMELIN, président :

Tout à fait.

2060

M. NOËL DESLAURIERS :

Nous sommes issus du Comité Logement Rosemont.

2065

M. MICHEL HAMELIN, président :

Parfait. Avez-vous des questions?

MME NICOLE BOILY :

Non, non.

M. MICHEL HAMELIN, président :

2070 Vous nous avez dit que le but était de vous faire connaître, votre but est atteint.

M. NOËL DESLAURIERS :

2075 Très bien.

M. MICHEL HAMELIN, président :

Merci beaucoup, Monsieur.

2080 **M. NOËL DESLAURIERS :**

Ç'a été court et touchant. Merci.

M. MICHEL HAMELIN, président :

2085 Merci. J'invite maintenant madame Nicole Martineau au nom de Accès-Cible Jeunesse Rosemont. Madame Martineau n'est pas arrivée encore? Alors, on peut peut-être passer au participant suivant, monsieur Denis Lefebvre pour Art et Culture Rosemont – Petite Patrie.

2090 Bonsoir, Monsieur Lefèvre.

M. DENIS LEFEBVRE :

2095 Bonsoir. Messieurs, Dame, bonsoir.

M. MICHEL HAMELIN, président :

Bonsoir.

M. DENIS LEFEBVRE :

2100

Donc, je suis le président du Regroupement arts et culture Rosemont – Petite-Patrie. Vous n'avez pas eu la chance de consulter mon mémoire parce que je l'ai remis un peu sur le tard. Toujours est-il que je vous en ferai lecture, ça tient sur à peu près 4 à 5 pages.

2105

Donc, un peu pour présenter le Regroupement arts et culture Rosemont – Petite-Patrie qui regroupe à peu près 160 membres à l'heure actuelle. Le regroupement a été créé en 2007, le Regroupement arts et culture Rosemont – Petite-Patrie réunit des personnes, des groupes et des organismes afin de mettre en œuvre des actions visant à améliorer la pratique artistique professionnelle et la vie culturelle dans l'arrondissement Rosemont – Petite-Patrie.

2110

Donc, cet arrondissement est l'un des plus peuplés de l'Île de Montréal et de nombreux artistes et organismes artistiques professionnels y résident. D'ailleurs selon les statistiques du Research Hill Strategy, le secteur ouest de l'arrondissement, soit le secteur de la Petite-Patrie, le district Saint-Édouard est parmi les 10 quartiers contenant le plus d'artistes et groupes artistiques sur l'Île de Montréal, 4,3%, en augmentation de 1,5% par rapport à 2001.

2115

Cependant, il est à noter que c'est l'un des arrondissements les plus pauvres en termes d'infrastructures culturelles et de soutien aux arts professionnels. On a comme élément d'appui le plan d'action pour le réseau Accès Culture qui est le réseau des Maisons de la Culture qui dénote tout à fait que l'arrondissement a un net déficit en termes d'infrastructures culturelles autant au niveau de la salle de spectacle que la salle d'exposition.

2120

Donc, c'est pour ça en fait qu'on a fondé un peu le Regroupement parce que refusant cette situation, des artistes et des personnes sensibles aux arts et à la culture se sont rassemblés.

2125

Donc, les objectifs du Regroupement sont multiples. Créer des liens avec les autorités politiques et administratives de l'arrondissement pour instaurer une vie culturelle plus active dans Rosemont – La Petite-Patrie; élaborer des initiatives qui favorisent le réseautage des personnes et des organismes qui œuvrent dans le domaine des arts et de la culture, notamment la création d'un

2130 bottin des artistes qui va permettre, et éventuellement qu'on pourra mettre en ligne, qui va
permettre le réseautage entre les différents artistes et organismes artistiques de l'arrondissement;
coordonner aussi les prises de positions de ses adhérents pour une prise de parole concertée
dans l'arrondissement; faciliter l'ouverture et l'échange entre les artistes et la communauté.

2135 Avec le dévoilement tout récent, c'est-à-dire hier, du Plan stratégique du tourisme culturel
qui découle d'un désir collectif, cristallisé lors du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal,
métropole culturelle, de consolider la position de Montréal à titre de destination culturelle
d'envergure mondiale, Tourisme Montréal place la culture au cœur du développement de la
2140 Ville de Montréal, elle cherche à accroître sa valeur à titre de destination culturelle d'ampleur
internationale.

2145 Mais pour ce faire, il importe, à l'image d'autres grandes villes telles Barcelone, pour ne
nommer que celle-là, de promouvoir la ville comme une expérience globale, «pas juste comme
une destination de festivals localisés dans un seul quartier pendant une seule saison » comme le
mentionne si bien Simon Brault, président de l'organisme Culture Montréal.

2150 « La culture est un vecteur de développement important qui stimule l'économie, génère
des retombées, renforce l'identité locale et est aussi un important facteur d'attraction dans le choix
d'une destination touristique », peut-on lire en introduction du plan stratégique.

2155 Cette affirmation n'est sans doute pas sans fondement puisque d'après les thèses du
sociologue américain Richard Florida, il existe un lien étroit entre culture et croissance économique
par lequel l'environnement culturel serait un facteur d'implantation primordial.

2160 À la lumière, tel que je vous parlais, du récent rapport établi par ArtExpert sur l'état du
réseau Accès-Culture, c'est-à-dire les Maisons de la Culture, et des infrastructures culturelles dans
différents arrondissements de la Ville de Montréal pour l'établissement du plan d'action 2010-2014,
il apparaît évident que l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie accuse un net retard par
rapport à la majorité des arrondissements, sa situation étant considérée critique et

ses infrastructures désuètes.

2165 Non seulement cela, mais l'investissement culturel par habitant est bien en deçà de la moyenne montréalaise, c'est-à-dire en termes de chiffre juste pour... En tout cas, c'est à peu près un tiers des investissements par rapport à l'ensemble, la moyenne en fait de l'Île de Montréal.

2170 Donc, si tel est l'intention de l'arrondissement de se positionner sur l'échiquier montréalais et international en tant que quartier des artistes et d'offrir aux futurs habitants de l'arrondissement, ainsi que ceux qui y sont déjà établis, une offre de services d'ordre culturel qui soit captivante, il importe non seulement qu'un projet comme celui de Norampac, ou de tout autre projet de développement immobilier d'envergure sur son territoire, fasse l'objet d'une réflexion sur la dimension culturelle qu'on souhaite lui apporter, mais aussi que l'intégration de l'art et de la culture deviennent des conditions préalables nécessaires à tout projet de développement immobilier.

2175 En ce sens, il est nécessaire pour les élus d'élaborer sans tarder une politique de développement culturel. Pourtant, nulle part dans l'élaboration du projet du site Norampac n'est-il fait mention de la dimension culturelle. Des questions ont été soulevées quant aux infrastructures sportives et communautaires, leurs capacités d'accueillir ces près de 1800 nouveaux habitants dans le secteur mais nulle mention sur la capacité d'accueil des infrastructures culturelles, pour la
2180 simple raison qu'elles sont presque inexistantes, donc, on les oublie.

2185 On oublie que la culture est un levier essentiel en fait non seulement au développement économique, mais au développement, au bien-être des citoyens qui intègrent un nouveau quartier, un nouveau... que cette intégration-là se fasse au sein du tissu urbain d'une manière qui soit cohérente et agréable.

2190 Donc, c'est sur que sur la rue Masson, il y a une librairie qui s'est installée récemment, il y a quelques cafés à vocation culturelle, mais hormis cela en quoi le quartier du Vieux-Rosemont est-il prêt à recevoir culturellement parlant ces nouveaux habitants? Et comment peut-il devenir encore plus attrayant pour ses citoyens?

2195 Ainsi, tel que indiqué par le Hill Stratégie Recherche, « *Les arts contribuent à la qualité de vie des collectivités ainsi qu'à leur vitalité sociale et économique. Les arts peuvent également attirer des gens talentueux, des emplois et des investissements vers une collectivité. Au niveau personnel, les arts peuvent stimuler, inspirer et divertir. Un milieu artistique vibrant peut améliorer le bien-être de tous les artistes d'une collectivité.* »

2200 Pour ces raisons, il est important d'identifier ce qu'est un quartier créatif et de suivre l'évolution de ces quartiers. Ces secteurs attirent des artistes pour une foule de raisons : logement abordable, accès à des possibilités d'emploi et de travail autonome, accès à des ressources comme des studios, je pense que vous me voyez venir, des galeries, des salles de répétition, de représentation, des centres et associations dirigés par les artistes, des réseaux sociaux, un environnement physique, des raisons familiales, etc.

2205 Et c'est souvent essentiellement grâce à l'établissement d'artistes et de travailleurs culturels dans ces secteurs qu'un grand nombre de ces quartiers dits créatifs dans des villes comme Barcelone, New York, Francfort, Berlin, Hambourg, etc. que ces quartiers sont particulièrement prisés.

2210 Donc, j'en viens au point pourquoi le Regroupement s'intéresse au projet Norampac. La présence de résidences-ateliers pour artistes dans des lieux stratégiques comme le site Norampac pourrait faciliter les contacts des artistes avec la population changeant ainsi la dynamique du milieu de vie. Des expositions, des performances, des événements de rencontre avec des artistes dans des lieux de diffusion augmenteraient les expériences de la population avec diverses formes d'art.
2215 Et ce dialogue constant entre l'art et le citoyen dans le milieu de vie contribuerait à la diversité culturelle.

2220 De tels projets encouragent l'accroissement d'activités humaines dans la ville et donnent au paysage urbain une personnalité vivante et attrayante. Cela vaut tant pour les habitants locaux que pour les gens de l'extérieur de la ville et du pays, surtout si on y a joint un volet d'ateliers-résidences pour artistes étrangers.

2225 Aussi, grâce à cet environnement, le développement culturel d'un quartier risque fortement d'évoluer et de générer d'autres activités culturelles. Ces activités créent un climat, une visibilité, un foisonnement qui inspire le quartier puis l'ensemble de l'arrondissement. On a qu'à penser à l'effervescence créée autour du Cinéma Beaubien par exemple.

2230 Une communauté artistique dynamique est la marque d'une ville saine. Cette vitalité culturelle engendre la vitalité économique. Une façon de promouvoir cette présence est d'encourager les artistes à y vivre et y travailler. Toutefois, le revenu médian annuel des artistes de la métropole oscille autour de 15 000\$. L'intégration de résidences-ateliers pour artistes au volet des logements sociaux, j'ai dit à prix modiques, mais on s'entend que je voulais parler du logement social du projet Norampac, s'avérerait un moyen de protéger les artistes contre l'augmentation des loyers et ainsi atténuer le clivage entre grands et petits acteurs du secteur
2235 culturel.

2240 Donc, de créer une dynamique en contre-poids et en contre-point du Quartier des spectacles par exemple. Mais si on veut une métropole culturelle telle que c'est l'orientation qui semble être souhaitée par la ville-centre et aussi qui semble être entérinée par plusieurs arrondissements de la Ville de Montréal, si on veut qu'il y ait cette dynamique-là, il faut aussi qu'il y ait une vie culturelle active dans les quartiers.

2245 Donc, en plus d'aider l'artiste à atteindre une relative stabilité financière, un espace conçu en fonction des besoins spécifiques à la création artistique permettrait à l'artiste d'explorer et d'évoluer dans un environnement sécuritaire au sein d'un quartier harmonieux. Cette présence artistique assurée à long terme au niveau du milieu de vie quotidien augmenterait le bouillonnement créatif au sein des quartiers. La qualité de vie de la ville et de sa population tant locale que celle des visiteurs en serait accrue. Elle contribuerait à la visibilité des créateurs et de son quartier et ainsi à la rétention des artistes.
2250

Parce que ce qui arrive, c'est que c'est pas pour rien qu'il y a une augmentation quand même des artistes dans le secteur ouest de l'arrondissement. C'est qu'il y a eu un exode un peu

vers le nord qui s'est produit et les loyers sont encore abordables dans La Petite-Patrie et aussi quand même à certains égards dans Rosemont et dans le Vieux-Rosemont.

2255

Toutefois, mon inquiétude et l'inquiétude du Regroupement art et culture, c'est qu'avec un projet comme Norampac, c'est de voir les loyers aussi augmenter et voir à nouveau un exode de sa population artistique alors qu'en ce moment, on est en plein développement. Il y a un dynamisme qui est créé dans Rosemont – La Petite-Patrie évident, et on voudrait poursuivre sur cet élan-là.

2260

Donc, à l'heure actuelle, plusieurs projets de coopératives d'artistes sont en développement sur l'Île de Montréal. À notre avis, ces projets tels que celui de la Cité des Artistes pour artistes en arts visuels et technologiques au sein du Bassin du Nouveau Havre dans l'arrondissement du Sud-Ouest ont leur raison d'être et témoignent de la vitalité de la vie artistique montréalaise.

2265

Toutefois, il serait intéressant d'évaluer la possibilité de développer un autre modèle dans l'arrondissement de Rosemont - Petite-Patrie basé sur la possibilité d'établir des grappes d'ateliers d'artistes intégrés au tissu urbain en fonction des différents quartiers. Parce que c'est quand même un quartier qui a un étalement d'est en ouest assez important et ce serait intéressant justement qu'en créant des grappes d'artistes, de studios d'artistes, notamment dans un projet comme Norampac dans le quartier du Vieux-Rosemont, et éventuellement dans le secteur Bellechasse pour La Petite-Patrie, qu'on puisse justement avoir un dynamisme en fait dans ces différents... créer des pôles culturels en fait dans l'arrondissement qui seraient assez particuliers à l'arrondissement comparativement peut-être à d'autres arrondissements.

2270

2275

Et ça, c'est nier la nécessité de posséder aussi un centre de création pour artistes comme par exemple le projet Scène-Ouverte, par exemple, qui regroupe huit organismes œuvrant dans les arts de la scène. Les arts de la scène, comparativement aux arts visuels, nécessitent quand même des espaces spécifiques à la pratique des arts vivants. Donc, des ateliers pour artistes à l'intérieur d'un projet comme Norampac, ça n'a pas vraiment sa raison d'être pour ce type d'activités artistiques-là.

2280

2285 Donc, en conclusion finalement, on a deux suggestions, ce n'est pas énorme, mais afin de
s'assurer que le projet s'intègre au tissu urbain du point de vue culturel et qu'il s'établisse dans une
perspective de développement économique orienté vers la culture, voici quelques suggestions qui
permettraient de notre point de vue d'améliorer le projet. Que 10% de l'espace locatif des
2290 logements sociaux soient accordés à l'aménagement d'ateliers-résidences pour artistes; d'attirer
au sein des espaces commerciaux des lieux à vocation culturelle.

 Donc, si je ne me trompe pas, au niveau du rez-de-chaussée, il devrait avoir des espaces
commerciaux. Ce serait intéressant en complément des studios d'atelier pour artistes, en
imaginant qu'on orienterait ça vers les arts visuels ou multimédias ou multidisciplinaires, qu'on ait
2295 des espaces à vocation culturelle, par exemple une galerie d'art, un café avec un volet multimédias
ou technologique. Ça pourrait être aussi un espace artisan, une soufflerie de verre, des métiers
d'art.

 Ça pourrait prendre toutes sortes de dimensions. Mais il y aurait là une cohabitation entre
2300 des artistes qui sont au quotidien dans l'arrondissement, au quotidien dans leur travail et des
citoyens qui vivent avec les artistes et non... j'ai beaucoup de respect pour tous les projets de
coopératives d'artistes, mais encore une fois, c'est une sorte de gentrification, si on veut, des
artistes où on met tout le monde qui se ressemble dans un même édifice.

2305 On est beaucoup plus en fait, dans notre perspective au niveau du Regroupement art et
culture Rosemont – Petite-Patrie, pour un métissage en fait, une rencontre entre le citoyen et
l'artiste et je pense que les membres adhèrent à ce point de vue-là. Voilà.

M. MICHEL HAMELIN, président :

2310 Merci beaucoup. Dans vos suggestions, vous parlez d'attirer au sein des espaces
commerciaux des lieux à vocation culturelle. Est-ce que vous en faites un pourcentage défini
comme dans les espaces locatifs?

2315 **M. DENIS LEFEBVRE :**

En fait, je ne connais pas le nombre d'espaces commerciaux qui doivent être destinés...

2320 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Mais rien n'empêche par exemple un artiste de louer un local là, à ce moment-là?

M. DENIS LEFEBVRE :

2325 C'est parce que je présume que les espaces commerciaux vont être beaucoup plus dispendieux qu'un espace d'atelier-résidence. C'est pour ça que je l'intègre... ce 10% est intégré au volet de logements sociaux. L'idée, c'est que...

M. MICHEL HAMELIN, président :

2330

Oui, pour le logement, j'aurai une autre question pour le logement tantôt, mais pour les espaces commerciaux, ce que vous demandez, ce que vous suggérez, c'est que ce soit des espaces commerciaux à loyer réduit pour les artistes, c'est ce que j'ai cru comprendre.

2335 **M. DENIS LEFEBVRE :**

2340 En fait, qu'il y ait une vocation artistique, c'est-à-dire que ce serait à définir en fait, mais en fait ce qu'on voudrait, ce serait intéressant qu'une galerie d'art s'installe là, mais c'est sûr que la galerie d'art doit trouver ses frais. Est-ce que le loyer est moindre que le café à côté? Je ne le sais pas. Ce serait à définir en fait.

M. MICHEL HAMELIN, président :

2345 Et quand vous parlez d'espace locatif, de logements à prix modique, pour un atelier-résidence, j'imagine que ça prend au moins une pièce spéciale pour l'atelier à ce moment-là?

M. DENIS LEFEBVRE :

2350 Normalement, ça prend un espace assez dégagé, assez ouvert. Donc, c'est sur le
mode... je ne sais pas exactement combien de pieds carrés, mais ça resterait à définir. Le fait est
que c'est surtout... le point, c'est que ça n'a pas été réfléchi du tout, du tout dans ce projet-là et ça
ne fait pas partie en fait... c'est surtout ça qu'on essaie de dénoncer, c'est que ça ne fait pas partie
du tout, du tout, de même... C'est comme si ça n'avait même pas effleuré l'esprit des promoteurs
2355 d'inclure un volet culturel. Et non seulement des promoteurs, mais ça n'a pas fait partie non plus
des demandes au niveau de l'arrondissement parce que...pourtant, on n'arrête pas de répéter
depuis 2007 qu'on veut que Montréal soit une métropole culturelle, et quand il y a un projet
d'envergure, de développement immobilier de cette envergure-là, il me semble qu'il faudrait qu'il y
ait un minimum qui soit revendiqué en fait, puis que...

2360 Donc, c'est simplement en fait cette idée-là qu'on essaie de faire avancer.

M. MICHEL HAMELIN, président :

Monsieur Bergeron?

2365

M. BRUNO BERGERON :

Justement pour atteindre ces objectifs que vous souhaitez, c'est quoi vos liens avec les
organismes communautaires du milieu?

2370 **M. DENIS LEFEBVRE :**

Euh,...

2375

M. BRUNO BERGERON :

Parce que disons que les organismes communautaires qui se sont beaucoup exprimés ici ce soir ont beaucoup parlé plus de la question du logement pour les personnes à faible revenu. Il y a un besoin criant dans le quartier, personnes âgées, tout ça. On a vu tantôt les gens à mobilité réduite qui ont la même réflexion que vous.

2380

Ce qu'on comprend, c'est qu'il y a des groupes qui sont assez présents auprès des organismes communautaires, puis il y a d'autres groupes qui eux, disons, portent leur action plus en parallèle.

2385

Alors, pour faire reconnaître un besoin comme le vôtre, est-ce que vous avez, par exemple, des liens avec les organismes qui sont porteurs de ce projet?

M. DENIS LEFEBVRE :

2390

En fait, on réside sous le même toit, ce qui déjà nous permet d'avoir un lien. Je dirais que ce n'est pas... c'est quelque chose d'assez nouveau pour les artistes déjà de se regrouper sous forme d'association, mais ça existe ailleurs.

2395

On voit qu'il y a un mouvement à Montréal. Il y a Le Pied Carré dans le Mile-End, il y a d'autres organismes aussi qui se regroupent, mais si on regarde l'existence de ces regroupements-là, nous, on existe depuis 2007, Le Pied Carré existe depuis 2008, certains existent depuis 2003, 2004, donc, c'est assez récent dans l'histoire.

2400

Aussi, la particularité, c'est qu'on regroupe à la fois des individus et des organismes et nous on veut que ce soit multisectoriel. Donc, on veut représenter l'ensemble des pratiques artistiques dans l'arrondissement. Donc, on ne veut pas valoriser nécessairement une pratique plus qu'une autre.

2405

Pour répondre à votre question, on a des liens en ce sens que le Regroupement est locataire au Centre Lapalme sur la rue Lafond. Donc, c'est sûr que nous on serait intéressé à travailler en partenariat avec les organismes communautaires et c'est ce qu'on essaie de faire de

plus en plus, mais il faut savoir aussi qu'on a une pratique artistique en fait qu'on mène, qu'on essaie de mener et ça occupe la majorité de notre temps.

2410 Mais ce qu'on voudrait, c'est que justement connaissant la condition socioéconomique des artistes, on voudrait que ce soit inclus dans ce type de projet-là.

M. BRUNO BERGERON :

2415 J'aurais une autre question. Le projet quand on additionne le nombre de logements pour personnes âgées, on parle d'un minimum de 718 sur les 1 200, donc, c'est vraiment un projet d'ensemble qui aurait une très forte connotation résidence personnes âgées, puis on sait que ce genre de résidence au tout début, les gens arrivent à un âge, par exemple, 70, 75, mais pas longtemps après, il y a un phénomène de vieillissement qui se maintient dans l'immeuble pendant
2420 de nombreuses années. Est-ce que le fait, l'orientation que vous suggérez est compatible avec ce type de clientèle?

M. DENIS LEFEBVRE :

2425 À notre avis, oui, parce qu'on a plusieurs de nos membres qui sont des artistes peintres qui ont 55, il n'y a pas d'âge pour être membre du Regroupement. Donc, c'est sûr qu'en voyant cette optique-là, ce serait même intéressant justement que la clientèle choisie soit une clientèle qui corresponde aux gens qui vont habiter le site Norampac.

M. BRUNO BERGERON :

2430

Il y a aussi souvent des lieux assez étroits entre justement l'animation culturelle, l'animation communautaire, pour passer par des événements artistiques et tout. Donc ça, c'est aussi un élément qui pourrait être intéressant pour les artistes?

2435

M. DENIS LEFEBVRE :

Tout à fait, tout à fait. Puis ceci dit, nous, on croit beaucoup... c'est pour ça qu'on est multisectoriels, on est aussi multi-âges et intergénérationnels. Donc, on croit beaucoup à cet échange-là aussi. Donc, je pense que ça peut profiter à tout le monde.

2440

Je pense quand même que s'il y a un CPE qui est installé sur le site Norampac, c'est parce qu'on s'attend à ce qu'il y ait des familles aussi qui puissent habiter là. Donc, on croit qu'un quartier est riche par sa diversité. Donc, nous ce qui serait important, c'est que le projet Norampac soit le reflet de la diversité et le reflet du dynamisme, en fait, qu'il y a dans Rosemont à l'heure actuelle.

2445

M. BRUNO BERGERON :

Merci beaucoup.

2450

M. DENIS LEFEBVRE :

Merci.

2455

M. MICHEL HAMELIN, président :

Merci beaucoup.

M. DENIS LEFEBVRE :

2460 Merci.

M. MICHEL HAMELIN, président :

2465 Est-ce que madame Nicole Martineau est présente? Est-ce que monsieur Daniel Bouchard est présent? Alors, comme ces personnes ne sont pas présentes, je crois que nous allons terminer ici la soirée.

2470 Alors, je vous remercie beaucoup et la Commission commence dès demain à préparer le rapport qui devrait être rendu public au début décembre. Début ou milieu décembre. C'est-à-dire, pardon, rendu public... c'est pas la Commission qui le rend public, il sera remis au maire début décembre.

2475 Est-ce que les représentants du promoteur ou de l'arrondissement auraient des rectifications à faire suite à ce qui a été véhiculé ce soir? Il ne semble pas.

Alors, il me reste à vous souhaiter une bonne fin de soirée, Mesdames, Messieurs.

2480 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2485

LOUISE PHILIBERT, s.o.